

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2135 - 3 juillet 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**L'emprunt, un
cadeau aux riches
que paieront les
classes populaires**

**Des
Comores
à l'Italie**

**Avions
poubelles
et trains
dangereux,
le prix
de la loi
du profit**



p. 10 et 16

Continental, Michelin, SFBM, Chaffoteaux, Rhodia, Altis...



**Les travailleurs refusent
de faire les frais de la crise**

p. 11 à 15

Sommaire

Leur société

- p.4 ■ Rencontre syndicats-gouvernement
- Éducation nationale : 16 000 postes en moins 30 000 précaires licenciés
- Marseille : soutien à Charles Hoareau
- p.5 ■ Sarkozy aux Antilles
- Reclassements indécentes... et licenciements
- p.6 ■ Évacuation de la Bourse du Travail de Paris
- Calais : manifestation
- p.7 ■ Roms en Seine-Saint-Denis
- Corbeil-Essonnes : violence policière
- Argenteuil : vérité et Justice pour Ali Ziri
- Hôpital de Die (Drôme)

Dans le monde

- p.8-9 ■ La prison pour Madoff
- La BCE généreuse avec les banquiers
- Grande-Bretagne : Total recule devant les grèves Il y a 25 ans : la « bataille d'Orgreave » et la grève des mineurs
- p.10 ■ Honduras
- Crash de l'Airbus aux Comores
- p.16 ■ Italie : accident ferroviaire
- Le G8 à l'Acquila

Dans les entreprises

- p.11 ■ Toulouse : le procès AZF
- p.12 ■ Chaffoteaux - Ploufragan
- SBFM (Lorient)
- Cezus - Jarrie (Grenoble) : succès de la grève
- Hôpitaux de Toulouse
- p.13 ■ Michelin - Clermont-Ferrand
- Europcar France
- Saint-Nazaire - chantiers navals STX
- p.14 ■ Rhodia - Saint-Fons (Rhône)
- La Poste (Bordeaux)
- La Poste (Marseille)
- p.15 ■ Le 4 juillet : aux côtés des travailleurs de Continental
- Continental - Toulouse
- Altis - Corbeil
- Papeteries Étienne - Arles

Cet été, dans votre ville, rencontrez les militants de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, pendant tout l'été, de ville en ville, les militants de Lutte Ouvrière vont sillonner le pays. Ils feront étape dans de nombreuses villes, quartiers ou cités pour discuter avec tous ceux qui subissent les méfaits de la crise.

Ces méfaits sont dramatiques pour les classes populaires : licenciement pour les uns, chômage partiel pour les autres, angoisse du lendemain pour ceux qui conservent un emploi, et baisse du pouvoir d'achat pour tous.

Mais ce n'est pas fatal ni inéluctable. À l'heure actuelle, les progrès techniques et scientifiques accumulés au cours des siècles pourraient permettre de satisfaire les besoins de toute

l'humanité. Mais on produit non pas en fonction de ces besoins des populations, mais en fonction de ce que cela peut rapporter à ceux qui détiennent les capitaux. Cette crise est celle de l'économie capitaliste, de ce système aux mains d'une poignée d'industriels et de financiers qui n'organisent la production que pour accroître encore et toujours plus leurs profits, quitte à précipiter toute la société dans la ruine.

Le capitalisme a fait faillite, il est dépassé, il faut le renverser. Et, parce qu'ils créent toutes les richesses, parce qu'ils font tourner tous les secteurs de la société, les travailleurs en ont la force, à condition de s'organiser et d'imposer collectivement leurs exigences contre celles du profit.



• Seine-et-Marne - Yonne

vendredi 3 juillet : Melun (Seine-et-Marne)
samedi 4 juillet : Nemours (Seine-et-Marne)

• Franche-Comté - Vosges

lundi 6 juillet : Besançon (Doubs)
mardi 7 juillet : Pontarlier (Doubs)
mercredi 8 juillet : Vesoul (Haute-Saône)
jeudi 9 juillet : Épinal (Vosges)
vendredi 10 juillet : Gérardmer (Vosges)
samedi 11 juillet : Saint-Dié (Vosges)

• Finistère - Morbihan

lundi 6 juillet : Brest (Finistère)
mardi 7 juillet : Quimper (Finistère)
mercredi 8 juillet : Concarneau (Finistère)
jeudi 9 juillet : Lorient (Morbihan)
vendredi 10 juillet : Lanester (Morbihan)
samedi 11 juillet : Vannes (Morbihan)

• Tarn - Languedoc

lundi 13 juillet : Béziers (Hérault)
mardi 14 juillet : Narbonne (Aude)
mercredi 15 juillet : Carcassonne (Aude)
jeudi 16 juillet : Albi (Tarn)
vendredi 17 juillet : Castres (Tarn)
samedi 18 juillet : Montauban (Tarn-et-Garonne)

• Marne - Ardennes

lundi 13 juillet : Reims (Marne)
mardi 14 juillet : Charleville-Mézières (Ardennes)
mercredi 15 juillet : Sedan (Ardennes)
jeudi 16 juillet : Revin (Ardennes)
vendredi 17 juillet : Fumay (Ardennes)
samedi 18 juillet : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

• Savoie - Ain

lundi 6 juillet : Albertville (Savoie)
mardi 7 juillet : Annecy (Haute-Savoie)
mercredi 8 juillet : Chambéry (Savoie)
jeudi 9 juillet : Oyonnax (Ain)
vendredi 10 juillet : Villefranche (Rhône)
samedi 11 juillet : Bourg-en-Bresse (Ain)

• Alsace

lundi 6 juillet : Mulhouse (Haut-Rhin)
mardi 7 juillet : Sélestat (Bas-Rhin)
mercredi 8 juillet : Colmar (Haut-Rhin)
jeudi 9 juillet : Schiltigheim (Bas-Rhin)
vendredi 10 juillet : Haguenau (Bas-Rhin)
samedi 11 juillet : Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

• Pyrénées

lundi 13 juillet : Anglet (Pyrénées-Atlantiques)
mardi 14 juillet : Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)
mercredi 15 juillet : Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)
jeudi 16 juillet : Tarbes (Hautes-Pyrénées)
vendredi 17 juillet : Auch (Gers)
samedi 18 juillet : Pau (Pyrénées-Atlantiques)

• Pas-de-Calais

lundi 13 juillet : Cambrai (Nord)
mardi 14 juillet : Amiens (Somme)
mercredi 15 juillet : Douai (Nord)
jeudi 16 juillet : Arras (Pas-de-Calais)
vendredi 17 juillet : Lens (Pas-de-Calais)
samedi 18 juillet : Béthune (Pas-de-Calais)

Fête régionale de LUTTE OUVRIÈRE

BOURGES

Samedi 4 juillet à partir de 14 h 30
Salle des fêtes Vignoux-sous-Aix

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Qui paye les dettes des autres s'appauvrit...

Les ministres ne rechignent pas devant le travail du dimanche : ils ont été tous réunis pour discuter du grand emprunt proposé par Sarkozy. On ne sait pas quel sera le montant de l'emprunt, ni ses modalités, ni à quoi la somme récoltée est censée servir. Sarkozy a parlé de la nécessité de combler les « retards d'investissements ». En clair, donner à l'État les moyens d'aider les patrons à procéder à des investissements auxquels ces messieurs refusent de procéder, car pas assez rentables ou pas tout de suite.

Les milliards accordés aux banquiers dès le déclenchement de la crise financière, puis aux grands patrons de l'industrie, notamment ceux de l'automobile, ont vidé les caisses de l'État. L'emprunt vise à trouver l'argent dont l'État ne dispose pas, mais en aggravant encore plus son endettement.

Bon an mal an, l'État emprunte au système financier de quoi boucler son budget. Une partie croissante sert à payer les intérêts et le remboursement des emprunts passés. Car, s'il n'y a pas d'argent pour compenser le déficit de la Sécurité sociale ou pour financer le développement des services publics à la hauteur des besoins, il y en a toujours pour subventionner le grand patronat ! Ces emprunts et leurs intérêts cumulés ont abouti à une dette publique faramineuse. Elle représente tout simplement une partie de ce que la classe capitaliste coûte au budget de l'État.

La seule différence entre l'emprunt Sarkozy et ceux qui sont faits habituellement, c'est qu'il est contracté non pas auprès du système financier, mais auprès de ce que les commentateurs appellent le « public ». Mais qui est ce « public » ?

Ce ne sont certainement pas les chômeurs, les retraités, ni la grande majorité des salariés, qui ont du mal à boucler les fins de mois, qui pourraient prêter à l'État les économies qu'ils n'ont pas !

Le « public » qui a le pouvoir de prêter à l'État se recrute pour l'essentiel dans la bourgeoisie petite et grande, à qui l'État garantira un taux d'intérêt rentable, la sécurité de placement de son argent et, peut-être, quelques menus avantages comme l'indexation sur l'évolution des prix.

Quelle que soit la destination de l'argent ramassé par l'État avec cet emprunt, c'est l'emprunt lui-même qui représente déjà un cadeau pour la bourgeoisie. Il assure aux souscripteurs une rentrée financière régulière, plus sûre en cette période de crise que l'investissement dans la production. Un cadeau considérable que la bourgeoisie appréciera à sa juste valeur, comme elle a apprécié les grands emprunts précédents lancés, chacun en leur temps, par Pinay, Giscard, Barre ou Balladur. C'est ainsi par exemple que l'emprunt Giscard, qui a permis à l'État de récolter 6,5 milliards de francs, aura coûté au final, avec les intérêts et l'indexation sur l'or, 76 milliards de francs ! Plus de dix fois plus cher pour l'État... et un gain en conséquence pour les prêteurs !

Et qui paiera le remboursement de l'emprunt Sarkozy ? Tout le monde, c'est-à-dire essentiellement les classes populaires, celles à qui cet emprunt n'aura rien rapporté. Elles le paieront par une augmentation de leurs impôts – et il faut rappeler que le gros des impôts est constitué par ceux sur la consommation qui sont payés y compris par les non-imposables. Mais elles le paieront aussi par la dégradation continue des services publics, sur lesquels on fera des économies pour pouvoir payer les intérêts de la dette.

« Ne demande pas pour qui sonne le glas, il sonne pour toi ». Dans cette société dominée par la bourgeoisie et gouvernée par des hommes à son service, les initiatives gouvernementales visent toutes à dépouiller un peu plus les classes populaires, pour permettre aux plus riches d'être encore plus riches.

Il est cependant arrivé au moins une fois dans l'histoire que les classes laborieuses refusent d'honorer les dettes contractées en leur nom par leur classe dirigeante. Il s'agissait du fameux emprunt russe dont le non-remboursement a assombri les jours de plusieurs générations de bourgeois grands et petits. « Pas de raison que les exploités payent pour les dettes de leurs exploités ». Le gouvernement issu de la révolution ouvrière de 1917 en Russie avait su régler le problème de la dette publique de façon radicale.

• Fillon enfonce le clou

Pas de rigueur pour les capitalistes

Dans le droit fil du discours de Sarkozy à Versailles et de toute la politique menée par le gouvernement, Fillon a répété le dimanche 28 juin qu'il allait conduire « une politique sans précédent de réduction de la dépense publique et en même temps un effort exceptionnel d'investissement dans les secteurs d'avenir ». Il a évidemment assorti son propos des habituelles mentions sur le développement durable, l'économie verte, l'économie de la connaissance et autres passages obligés du dis-

cours politique contemporain.

Fillon, après Sarkozy, assure n'être guidé que par le bon sens et la saine gestion, et vouloir couper dans les dépenses de fonctionnement de l'État, réputées trop élevées et « non productives », de façon à pouvoir investir dans des secteurs porteurs d'avenir et d'emplois.

En fait, les économies de fonctionnement seront obtenues, comme aujourd'hui, par les suppressions de postes dans les services publics utiles à la population, comme l'Éducation

nationale, la santé, etc., et les transferts de charges vers les collectivités locales. De la même façon, Fillon assure que les investissements de l'État ne serviront pas à « accroître les dépenses sociales ou à financer les collectivités locales ». La majeure partie de la population n'est donc concernée dans ce plan que par le volet « restrictions ».

Ce qui n'empêche pas Fillon de dire qu'il ne s'agit en aucun cas d'un « plan de rigueur ». Et en effet, la rigueur n'est pas générale. Les baisses d'impôts

offertes aux plus riches et aux entreprises continueront, les dégrèvements de toute nature dont bénéficient les groupes capitalistes sont prorogés, les investissements de l'État, comme on l'a vu avec le plan de relance du début de l'année, serviront avant tout aux patrons.

Quant aux centaines de milliards d'euros « injectés » dans le système financier ou offerts à des groupes bancaires ou industriels, et qui pèsent évidemment sur les finances publiques, Fillon n'en parle même pas. Il faut

croire que ce n'est ni du « fonctionnement » ni de « l'investissement », juste un petit cadeau.

Quoi que disent Sarkozy et Fillon, ils mènent une politique de rigueur qui, bien entendu, ne s'applique qu'aux travailleurs. Il en a bien sûr toujours été ainsi, et ni la rigueur de Barre ni celle de Mauroy n'avaient indisposé les capitalistes. Mais cette fois-ci le mensonge est tellement flagrant que c'est presque de la franchise.

Paul GALOIS

● Rencontre syndicats - gouvernement

Rien à en attendre

Mercredi 1^{er} juillet les syndicats et le patronat ont rencontré Sarkozy et Fillon. On ne sait ce qui peut sortir de cette réunion, sinon qu'elle est censée faire « un bilan d'étape des mesures prises face à la crise et un premier échange de vues concernant le débat national sur les priorités d'avenir ».

Mais de quel « bilan d'étape » s'agit-il pour les travailleurs ? Le gouvernement et le patronat n'ont aucun bilan à leur présenter, car toutes les mesures prises depuis le début de cette crise ont visé à la faire payer aux travailleurs et aux classes populaires, et à permettre aux patrons de maintenir leurs profits. Dans ces conditions, le « débat national sur les priorités d'avenir », ne peut ressembler qu'à une mauvaise plaisanterie.

Il ne s'agit pas de « débattre », ni même de discuter des « mesures prises face à la crise » : il s'agit d'imposer que ce ne soient pas les travailleurs et les classes populaires qui fassent les frais de cette crise provoquée par les capitalistes et les banquiers, et que toute leur politique contribue à entretenir.

Les manifestations massives du début 2009 ont montré que les travailleurs sont conscients de la nécessité de lutter pour ne pas faire les frais de la crise. Mais plutôt que de renforcer ces mobilisations, les syndicats ont choisi de s'installer dans leur rôle d'interlocuteurs du gouvernement et du patronat, et de s'asseoir à une même table pour discuter ; comme si avec ces gens-là, c'était une question de discussion.

On sait d'avance que de ces discussions ne sortira aucune mesure qui permettrait d'éviter un seul des milliers de licenciements que le patronat annonce jour après jour. Face à l'avidité du patronat, l'urgence est d'organiser la lutte tous ensemble pour imposer le maintien des emplois et des salaires.

Cédric DUVAL

● Éducation nationale

16 000 postes en moins pour 2010 La dégradation s'accélère

Avant de quitter le ministère de l'Éducation nationale, Darcos a tenu à annoncer la suppression de 16 000 postes pour 2010. 11 200 postes avaient déjà sauté en 2008, 13 500 en 2009, l'escalade continue donc.

Le gouvernement n'invoque même plus la baisse du nombre d'élèves, très relative puisqu'il y a une augmentation de la natalité, pour justifier sa politique. Darcos l'a dit, « il s'agit de participer à la maîtrise des dépenses publiques », en diminuant le nombre de fonctionnaires. Et Fillon a enfoncé le clou en déclarant, à propos du futur emprunt d'État, qu'il était « absolument essentiel que pas un euro ne soit utilisé à des dépenses qui ne soient pas des dépenses utiles ». Autrement dit, se donner les moyens d'éduquer convenablement les jeunes est, pour le gouvernement, une dépense inutile. Mais cela, on le savait déjà.

Les postes supprimés se répartissent entre 600 postes d'administratifs, 14 000 stagiaires d'IUFM, ou leur équivalent pour le privé « à hauteur de

1 400 ». Soit dit en passant, l'enseignement privé est une fois de plus privilégié car il ne perd que 10 % des postes alors qu'il est fréquenté par 20 % des élèves.

Le non-remplacement d'un enseignant sur deux partant en retraite se fait donc cette fois-ci majoritairement par la disparition des stagiaires. Avec la fermeture des IUFM, les jeunes professeurs titulaires vont donc

devoir enseigner à plein temps dès la première année. Or, comme ils sont le plus souvent nommés dans des villes ou des quartiers déficitaires en nombre d'enseignants parce qu'ils sont difficiles, leur tâche en sera rendue encore plus ardue. Il est vrai que l'Éducation nationale use et abuse de telles pratiques depuis longtemps, avec l'emploi d'auxiliaires et de vacataires lancés devant des classes sans pré-

paration. Mais au moins, une partie des enseignants avait la possibilité de se former, ce qui disparaît aujourd'hui.

Le but du ministère de l'Éducation ne semble plus être d'assurer l'enseignement, mais de faire des économies qui permettront d'aider – encore – le patronat. Les patrons sont arrosés, les enfants et les enseignants trinquent.

Marianne LAMIRAL



L'État licencie 30 000 travailleurs précaires

Trente mille employés de l'Éducation nationale, en contrats précaires, ont été licenciés le 30 juin. Embauchés comme EVS (emplois de vie scolaire) ou AVS (auxiliaires de vie scolaire), ils remplissaient toutes sortes de tâches administratives comme aides aux directeurs d'école ou agents d'accueil ; mais ils pouvaient aussi encadrer les écoliers ou les collégiens lors des sorties scolaires et ils remplissaient un rôle très important dans l'aide aux élèves handicapés.

Ce statut, créé dans le cadre du plan Borloo de cohésion sociale, se présentait comme une aide aux chômeurs de longue durée et aux érémites ; en réalité, cela a été une économie scandaleuse sur le dos de salariés payés au smic horaire, pour des contrats de 20 à 26 heures et dont la paye oscillait entre 600 et 800 euros ! Leur contrat ne devait pas excéder trois ans mais on leur parlait d'une formation professionnelle. Cette formation est restée un mirage mais le licenciement au bout de trois ans est, lui, bien réel.

Devant les protestations des syndicats d'enseignants et des

parents d'élèves, le gouvernement prétend qu'ils seront remplacés par d'autres salariés... tout aussi précaires. Cela en dit long sur son mépris pour des travailleurs qui, pendant trois ans, se sont intégrés à une équipe d'un établissement scolaire et que l'État renvoie sans état d'âme à Pôle emploi. Cela

en dit long sur les discours de Sarkozy à propos de l'intégration des enfants handicapés : on leur supprime un accompagnateur ou une accompagnatrice avec qui ils ont tissé des liens qu'ils devront recréer avec quelqu'un d'autre... s'il y a quelqu'un d'autre. Car on peut difficilement croire, quand

chaque année le gouvernement supprime des milliers de postes dans l'Éducation, que tous ces emplois seront pourvus.

Pourtant les travailleurs employés en EVS ou AVS remplissent des tâches indispensables ; le travail est permanent, l'emploi doit l'être aussi.

Sylvie MARÉCHAL

● Marseille

Soutien à Charles Hoareau

Lundi 29 juin, plusieurs centaines de manifestants ont accompagné Charles Hoareau du Vieux-Port au Tribunal de Marseille. Deux directeurs de régies assurant le nettoyage des foyers-hôtels de la ville l'accusent en effet de les avoir menacés.

Charles Hoareau, syndicaliste CGT, a été connu à l'époque des comités chômeurs pour avoir mis ceux-ci en place et soutenu l'action des travailleurs du nettoyage d'Adoma, l'ex-Sonacotra. Adoma, qui gère les foyers-hôtels, n'avait pas hésité, en changeant de prestataire de service, à jeter à la rue en novembre 2007 les 39 salariés

chargés du ménage des foyers de la région de Marseille.

Les régies qui ont pris la suite du marché du nettoyage n'ont, en effet, pas repris l'ancien personnel. Elles l'ont en partie remplacé par des travailleurs issus du RSA, qui a remplacé le RMI. C'est une drôle de manière de résoudre le problème des uns en envoyant au chômage les autres.

Ces régies ont été condamnées à reprendre les salariés et à leur payer les salaires en retard depuis novembre 2007, mais elles n'ont pas du tout obéi aux injonctions des tribunaux.

Le comble, dans ces condi-

tions, c'est la mise en garde-à-vue de Charles Hoareau dans le commissariat de la Canebière. Il est accusé d'avoir proféré de vagues menaces contre deux de ces directeurs qui avaient montré de cette façon quel intérêt ils portaient aux différents commandements et autres mises en demeure des tribunaux.

C'est donc le syndicaliste qui s'est retrouvé devant le tribunal le 29 juin ! Heureusement, il y a eu de nombreux manifestants pour venir le soutenir. Le jugement sera rendu en septembre.

Correspondant LO

• Sarkozy aux Antilles

Rassurer possédants et politiciens, menacer les grévistes

Pendant les 28 heures passées en Martinique et en Guadeloupe, les 25 et 26 juin, Sarkozy a usé de toutes les ficelles pour tenter d'apporter de prétendues réponses et solutions aux problèmes sociaux, économiques et politiques des vieilles colonies françaises. Surtout après la longue et puissante grève générale du début de l'année

Les travailleurs des deux îles, en grève générale pendant 44 jours en Guadeloupe et presque autant en Martinique en janvier-février et mars derniers, avaient fait exploser leurs problèmes à la face du patronat et de l'État français : bas salaires, chômage endémique, augmentation scandaleuse des prix, discriminations, et racisme de la part d'une caste de patrons békés en particulier.

Sans les nommer, Sarkozy s'en est pris à plusieurs reprises au LKP en Guadeloupe ou au collectif du 5 février de Martinique, déclarant : « *je serai très ferme sur les principes républicains. Je n'accepterai pas que l'on constitue des groupes d'intimida-*

tion violents »... « *Le droit de grève est un droit légitime... mais il ne peut être utilisé comme un instrument de propagande et de déstabilisation politique.* » Et d'ajouter encore : « *Je vous le dis tout net : je ne suis pas prêt à accepter l'inacceptable. L'autorité de l'État sera assurée. Je n'accepterai pas que sur le territoire de la République l'on stigmatisé une catégorie de citoyens en raison de leur origine.* »

Puis il a voulu rassurer et conforter la classe politique, celle des notables, des présidents des Conseils régionaux et départementaux, en leur promettant un changement de statut, dans lequel ils auraient plus de responsabilités. C'est là une

vieille revendication récurrente de ces notables indépendantistes, de droite ou de gauche. Il y a aujourd'hui une sorte de consensus assez large de ces politiciens pour une sorte d'autonomie des deux îles. Sarkozy ira donc au rythme choisi par ces élus, avec un référendum en Martinique, où le congrès des élus départementaux et régionaux a déjà voté le principe d'une autonomie. Et il attendra dix-huit mois pour la Guadeloupe, selon les vœux du congrès de cette île. Les changements de statut, s'ils peuvent créer quelque illusion chez certains, ne changeront en rien le sort des travailleurs, si ces derniers n'imposent pas leurs revendications et leurs droits.

Les présidents « socialistes » des assemblées locales, Gillot et Lurel en Guadeloupe, se sont montrés particulièrement complaisants à l'égard de Sarkozy, le remerciant vivement d'avoir

nommé une « Guadeloupéenne », Marie-Luce Penchard (la fille de Lucette Michaux-Chevry), au secrétariat d'État à l'Outre-mer. C'était bien l'effet escompté par Sarkozy par cette nomination-gadget.

Pour le reste, Sarkozy dit avoir compris le message envoyé par la population antillaise lors de la grève générale.

Mais qui peut croire de tels propos ? En tout cas pas les travailleurs, dont une fraction importante continue à manifester son mécontentement face aux licenciements (plus de 700 dans l'hôtellerie en Guadeloupe), face au coût de la vie, à l'augmentation du chômage, face aux tentatives de revenir sur les accords de fin de grève générale.

La présence de centaines de personnes aux meetings organisés par le LKP en Guadeloupe et la manifestation de plusieurs milliers de travailleurs dans les rues de Pointe-à-Pitre le samedi 27 juin, les diverses interventions du collectif du 5 février, en Martinique, ont été la meilleure réponse à la démagogie de Sarkozy. Ce dernier est venu avant tout en représentant de l'impérialisme français, garant des intérêts des possédants, des exploités, des riches. Il est venu en protecteur de ce qu'il appelle la « *catégorie de citoyens stigmatisés en raison de son origine* », en un mot : la caste des gros propriétaires békés dont le racisme n'est plus à prouver.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE



En Martinique, au début de l'année.

Fin des reclassements « indécents »... Mais pas des licenciements

Le Parlement a adopté mardi 30 juin un texte présenté par un député du Nouveau Centre, qui empêchera les entreprises de proposer à leurs salariés, dans le cadre d'un plan social, des reclassements indécents dans d'autres pays. Cette proposition répondait à l'émotion soulevée par des propositions du genre de celle du patron de Carreman, entreprise textile de Castres, qui avait proposé en mai 2009 à neuf salariés licenciés d'aller travailler en Inde six jours par semaine pour 69 euros brut par mois... Ce patron n'avait d'ailleurs pas été le seul, d'autres ayant proposé des postes en Pologne pour 700 euros brut par mois, en Roumanie pour 110 euros brut ou en Inde pour 160 à 320 euros

par mois.

Au passage, cela souligne de quelle façon scandaleuse sont rémunérés des dizaines de millions de travailleurs dans les pays pauvres. Mais en l'occurrence, le patron de Carreman avait eu le cynisme d'expliquer que la loi l'obligeait à faire trois propositions de reclassement dans l'entreprise ou dans une entreprise du groupe, y compris à l'étranger. Mais, la loi ne précisant pas les conditions de rémunération, il ne s'était pas privé de proposer des salaires de misère.

Désormais le patron devra proposer une « rémunération équivalente » en « valeur absolue » à l'emploi précédent, et les salariés disposeront d'un délai de six jours pour dire s'ils

acceptent un reclassement à l'étranger et à quel salaire.

On pourrait se féliciter de l'interdiction de ces propositions indécentes, qui étaient bien évidemment inacceptables par les salariés et dont le seul but était de permettre leur licenciement après qu'ils les ont refusées. Mais sur le fond cela ne changera rien : les licenciements seront toujours possibles après le refus de ces propositions de reclassement. Et même si les patrons ne pourront plus proposer des salaires de misère en Inde ou en Pologne, on peut compter sur eux pour faire des propositions peut-être moins indécentes mais tout aussi inacceptables. C'est ce qui s'est produit avec les travailleurs de l'équipementier automobile

Lear dans l'Oise, à qui on a proposé d'aller travailler non pas en Inde mais à Cergy, à près de 70 km, avec des salaires diminués ; cela a déclenché une grève de onze semaines qui a obligé la direction à proposer des conditions plus acceptables.

Cette loi qui a été proposée par un député du Nouveau Centre n'a soulevé aucune critique du Medef, pourtant si prompt à pointer du doigt les lois qui étrangleraient le patronat, celui-ci n'est visiblement pas effrayé par les nouvelles dispositions. Alors, contre les licenciements qui se multiplient, la seule proposition décente serait de les interdire !

Cédric DUVAL

• Chômage

Rien de réjouissant... sauf pour le gouvernement

Durant le mois de mai, 36 400 demandeurs d'emplois supplémentaires ont été enregistrés. Le chômage a continué de progresser, même si c'est à un rythme moins élevé que dans les mois précédents.

Christine Lagarde y a pourtant vu une raison de se réjouir, déclarant que « *la décélération du nombre de chômeurs constitue un signal relativement encourageant dans le contexte de la crise* ». Ces déclarations, présentées comme « prudentes » mais « optimistes », sont une insulte faite à tous ceux qui perdent actuellement leur emploi, ou qui l'ont perdu depuis des mois. Le gouvernement enregistre mois après mois la progression du chômage, mais laisse au patronat les mains libres pour supprimer des emplois.

D'ailleurs, derrière ce ralentissement de la progression du chômage en mai, aucune reprise de l'activité économique ne se devine et aucun changement d'attitude du patronat sur le terrain de l'emploi ne se dessine. « *Les entrées au chômage pour fin de CDD et de mission d'intérim se tarissent et les entreprises ne se sont pas encore massivement attaquées aux CDI* » explique Roux de Bézieux, représentant du Medef à l'Unedic. Ainsi, en mai, la progression du chômage aurait ralenti parce que les patrons ont déjà épuisé une grande partie de la réserve des emplois les plus précaires, supprimés massivement dans les derniers mois, et cela n'annonce rien de bon non plus pour l'avenir.

Aujourd'hui le chômage frappe 3,62 millions de personnes, si l'on ajoute à ceux qui n'ont pas du tout de travail les personnes exerçant une activité réduite. Ce sont les jeunes – souvent ceux qui justement occupent des postes en intérim ou en CDD – qui payent le prix fort puisque, en un an, le chômage des moins de 25 ans a progressé de 41 %.

C'est bien une catastrophe sociale que le patronat impose à toute la société par sa politique de suppressions d'emplois et les chiffres du chômage du mois de mai le confirment encore.

Boris SAVIN

• Après l'évacuation de la Bourse du Travail de Paris

Les sans-papiers doivent être régularisés !

Mercredi 24 juin, après de multiples tentatives de conciliation pour faire libérer pacifiquement les locaux syndicaux, des militants CGT ont évacué de force les travailleurs sans papiers qui occupaient depuis 14 mois l'annexe de la Bourse du Travail de Paris, rue Charlot. Cette occupation durait depuis le 2 mai 2008, à l'initiative de la Coordination des sans-papiers de Paris (CSP-75).

Paradoxalement, cette occupation hostile aux syndicats a débuté en même temps que le mouvement de grève de centaines de travailleurs dans des dizaines d'entreprises d'Ile-de-France pour réclamer leur régularisation, grèves organisées avec des militants, principalement de la CGT. Ce mouvement a imposé au gouvernement la régularisation, même si pour certains c'est à titre provisoire, de 2 000 salariés et constitue un précédent qui se renouvellera certainement.

De son côté, en avril 2008, le CSP-75 avait collecté plus de 1 200 dossiers de salariés demandeurs de régularisation. Certains de ces travailleurs se sont engagés dans les grèves avec les syndicats, mais beaucoup d'autres, étant isolés dans leur entreprise ou sans justificatifs de leur travail, n'ont pas pu s'y joindre. À de nombreuses reprises, la CSP-75, appuyée par des syndicats, a tenté de déposer collectivement leurs dossiers. Mais systématiquement, la préfecture

refusait de les examiner, disant : « Voyez avec la CGT, c'est elle qui négocie avec le ministère de l'Immigration. »

Croyant ainsi faire pression pour faire accepter leurs dossiers, des responsables de la CSP-75 ont décidé d'occuper de force les bureaux et les salles de la Bourse du Travail, malgré la désapprobation de tous les syndicats et de presque toutes les associations de défense des sans-papiers. L'occupation de locaux patronaux aurait été plus judicieuse, des militants CGT avaient même proposé de s'y associer, en vain.

La Bourse du Travail occupée est rapidement devenue un point de passage ou de séjour pour des centaines de sans-papiers africains. Hortefeux et son successeur Eric Besson ont volontairement laissé pourrir la situation. Ils n'ont régularisé, en 14 mois, que 126 travailleurs sur les 1 200 demandes. Ils n'étaient évidemment pas du tout mécontents de contribuer à détériorer les relations entre



La CGT aux côtés des sans-papiers à de multiples reprises.

les syndicats et des sans-papiers.

L'occupation de la Bourse du Travail, qui empêchait l'utilisation normale de ses salles de réunion, était une impasse allant à l'encontre de l'intérêt et de la lutte des sans-papiers et a considérablement affaibli l'engagement des soutiens sur Paris. Reste que, huit jours après l'évacuation, environ deux cents sans-papiers continuent à rester, nuit et jour, sur le trottoir du boulevard du Temple devant la Bourse du Travail, avec des matelas et des couvertures.

Besson et le gouvernement ne peuvent plus se défaire de leurs responsabilités. Plusieurs rencontres viennent d'avoir lieu à la préfecture avec le CSP-75. Ces travailleurs doivent être régularisés, de toute urgence !

Louis BASTILLE

• Calais

Manifestation pour la liberté de circulation

À Calais, du 23 au 27 juin, l'organisation No Border, défendant la liberté de circulation et l'abolition des contrôles migratoires, a été autorisée à installer un camp. 150 militants de diverses nationalités ont dressé un chapiteau pour des débats et projections de films, afin de dénoncer l'acharnement policier dont sont victimes les migrants sans papiers, notamment ceux présents à Calais dans l'espoir de traverser la Manche. Ils appelaient à une manifestation le samedi 27 juin.

Pendant deux semaines, Calais a été assiégé par un déploiement de forces de police considérable : jusqu'à 2 700 CRS et gendarmes mobiles, des cohortes de cars de police, des patrouilles de brigades canines et équestres... Un matériel impressionnant avait été mis en place : murs antiémeutes devant les bâtiments officiels, canon à eau, véhicules blindés, hélicoptère...

Pour justifier cette opération, la préfecture prétextait la défense de la sécurité des Calaisiens, relayée par la municipalité UMP qui avait annulé toutes les festivités programmées ! Et d'invoquer les débordements possibles des « Black Blocks », comme à Strasbourg lors de la manifestation contre le sommet de l'Otan le 4 avril. Les médias ont entretenu la confusion et n'ont jamais rappelé que, si Strasbourg avait été mis en état de siège, c'était surtout pour empêcher les opposants

de manifester.

À Calais, bien des habitants étaient plutôt méfiants vis-à-vis des militants de No Border, pacifistes, mais accusés par une rumeur intéressée d'héberger des casseurs prêts à attaquer les bâtiments de l'État. Mais nombre de Calaisiens ont aussi jugé délirant ce quadrillage policier et choquant un tel gaspillage des deniers publics : nuits d'hôtel pour loger une armada de policiers, coût des heures de vol et du carburant pour l'hélicoptère qui a survolé la ville pendant une semaine, sans compter le prix de l'attirail complet – tenue de protection et armes variées – arboré par les CRS.

C'est d'ailleurs cette panoplie sécuritaire, outre la solidarité avec les migrants, qui a décidé un certain nombre de Calaisiens – surtout des étudiants et des enseignants – à se joindre à la manifestation du 27 juin qui, du coup, est devenue aussi une manifestation pour le droit de manifester.

Le cortège de 1 500 personnes, cerné par les forces de l'ordre, a suivi sans incident un itinéraire imposé, dans un quartier désertique. Le décalage était ridicule entre cet étalage de moyens répressifs et un simple défilé pacifique. Mais l'opération qui visait à faire monter le sentiment d'insécurité et à solidariser la population avec la police n'a pas été vraiment convaincante, et tant mieux !

Correspondant LO

Certains oublient que les adversaires sont Besson et Sarkozy

Depuis les grèves pour la régularisation des sans-papiers, certains militants se réclamant de l'extrême gauche critiquent vivement la politique de la CGT vis-à-vis de ceux-ci. Ils prétendent qu'elle ne défend que ses grévistes, qu'elle laisse tomber tous les autres sans-papiers et qu'elle est complice de la politique d'immigration « choisie » de Sarkozy en ne demandant la régularisation que des travailleurs utiles au patronat.

Dans la foulée, l'intervention de la CGT pour récupérer ses locaux, sans faire appel à la police, a déclenché des réactions plus ou moins haineuses. Cela va de : « Au moment où l'expul-

seur de sans-papiers Brice Hortefeux arrive au ministère de l'Intérieur, cette décision de la CGT n'est pas acceptable » (NPA), sans expliquer ce qu'il aurait fallu faire. Jusqu'à dénoncer « la CGT, auxiliaire armé de Hortefeux, coupable de ratonnades et de discrimination raciale » (CNT-25). Les Verts se sont joints à ces protestations. Et la Coordination des sans-papiers à Paris (CSP-75) a malheureusement repris ces calomnies à son compte.

Ces insultes sont inacceptables alors que des centaines de militants de la CGT ont souvent été en première ligne pour défendre le droit des travail-

leurs immigrés avec ou sans papiers, et que leur confédération, il faut le reconnaître, a assumé la responsabilité de grèves pour leur régularisation.

Du côté de la presse, certains journaux n'ont pas été en reste. On a ainsi vu *Le Figaro* s'indigner de l'évacuation sans ménagement des sans-papiers de la Bourse du Travail par la CGT, un journal qui d'habitude n'écrit bien entendu pas une ligne pour s'indigner des dizaines de milliers d'expulsions de sans-papiers hors de France, effectuées manu militari par ses amis du gouvernement !

L.B.

• Roms en Seine-Saint-Denis

L'État français contre Médecins du Monde

Pour la première fois l'organisation Médecins du Monde a été assignée en justice par l'État français, ou plus exactement par la préfecture de Seine-Saint-Denis, au motif d'occupation illégale d'un terrain appartenant à l'État. Le jugement doit être rendu le 6 juillet.

Dans cette affaire, la position de l'État et de la préfecture est tout à la fois inhumaine, scandaleuse et même illégale.

À l'origine de l'histoire, il y a la situation désastreuse des Roms, la plupart de nationalité roumaine, qui ne trouvent à peu près nulle part où s'installer. Rares sont les municipalités qui ont mis des terrains viabilisés à leur disposition. Les Roms se trouvent expulsés de partout par les autorités et doivent le plus souvent se réfugier dans des endroits inadaptés et insalubres.

Le 23 mai dernier, un campement était détruit par un incendie dans un entrepôt d'une zone industrielle à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Un enfant de dix ans est mort, et les Roms qui vivaient là se sont, une fois de plus, retrouvés dehors et sans rien. Ils ont ensuite transité par un gymnase de la commune, puis tenté d'occuper un hangar à Gennevilliers. Après en avoir été empêchés par la police, ils n'avaient alors nulle part où aller.

Un terrain a été trouvé à Saint-Denis, en bordure d'une autoroute, terrain qui appartient à l'État. Médecins du Monde, qui s'occupait déjà du suivi médical de certains membres de la communauté rom, a décidé d'utiliser le matériel attribué lors des missions d'urgence internationales. On se trouvait en effet en plein département de la Seine-Saint-Denis, dans une situation d'urgence

humanitaire !

Comme le dit le chef de la mission France de MdM : « *On a quand même quarante gamins, onze nourrissons, des femmes qui sont enceintes, certains sont en rupture de soins parce que leur traitement a flambé, il n'y a pas d'autres solutions que de leur proposer ce dispositif.* ». Et Médecins du Monde a installé quelques tentes dans ce « camp de déplacés ». Le lendemain MdM informait la mairie de Saint-Denis, laquelle conjointement demandait à la préfecture « *la fin des expulsions sans solutions de relogement* ». La réponse a été immédiate : c'est Médecins du Monde qui s'est trouvé assigné en référé pour occupation illégale d'un terrain de l'État !

Cette attitude parfaitement odieuse est conforme à ce qu'on peut attendre du gouvernement français et de sa politique anti-immigrés.

De plus, dans un communiqué, MdM fait observer que « *les textes élaborés au niveau européen existent (...) et apportent des réponses adaptées et humaines pour les familles roms mais ils ne sont pas appliqués en France* ».

Et oui, pendant que nos politiciens déplorent le triste sort des réfugiés du Darfour ou d'ailleurs, ils ne veulent même pas assurer l'accueil décent de quelques centaines de Roms, citoyens de l'Union européenne, et qui n'en sont pas moins chassés de partout.

André VICTOR

• Corbeil-Essonnes

Violence policière à la Cité des Tarterêts

Dimanche 28 juin, deux cars de CRS sont brutalement intervenus dans la cité des Tarterêts à Corbeil-Essonnes, dispersant à coups de grenades lacrymogènes le public d'une kermesse associative qui réunissait près de 400 personnes. Gêne respiratoire pour des dizaines d'habitants, femmes et enfants choqués et brutalisés, certains blessés, voilà le bilan des brutalités policières.

Le soir même, 250 habitants du quartier, indignés, ont manifesté au commissariat de la ville pour demander des comptes. Près d'une trentaine de plaintes ont déjà été déposées au commissariat d'Évry, la ville voisine. La police jure qu'elle n'y est pour rien : selon elle, il s'agirait de l'interpellation d'un jeune, qui aurait mal tourné. Elle dit avoir tiré des grenades lacrymogènes pour se dégager de la foule qui la prenait à partie. Mais en voulant faire une démonstration de force lors d'une kermesse pacifique, en arrêtant un jeune qui n'avait rien à voir avec les faits qui lui étaient reprochés, la police a déclenché la colère des habitants du quartier. Tels sont les faits dont témoignent les militants associatifs, syndi-

calistes et communistes qui étaient présents à cette fête de quartier. « *On nous a gazés comme des chiens* » rapporte l'un d'eux, tandis que les hélicoptères survolent la cité depuis dimanche !

Ce n'est pas la première fois que la police est impliquée dans de telles brutalités à l'égard des habitants des Tarterêts. Dans ce quartier défavorisé s'entassent plus de 10 000 habitants, soit près d'un tiers de la population de la ville, en majorité des travailleurs immigrés. La cité cumule les handicaps : peu ou presque pas de transports en commun et de services publics. La pauvreté et la misère touchent une grande partie des familles, tandis que le chômage sévit parmi la jeu-

nesse. La zone franche au pied de la cité n'a même pas permis d'embaucher des jeunes du quartier. Les patrons en ont profité pour s'y délocaliser en faisant venir le personnel d'ailleurs tout en bénéficiant des avantages fiscaux.

Aux Tarterêts comme ailleurs, les problèmes sociaux liés au chômage et à la misère engendrent la délinquance quotidienne qui empoisonne la vie des travailleurs. Mais dans cette cité, il n'y a pas que des délinquants, comme aimerait le faire croire la police qui quadrille le quartier et multiplie les contrôles au faciès, il y a des travailleurs, des salariés, des pauvres qui y survivent et qui s'entraident malgré les difficultés. Mais la seule réponse qu'apporte le gouvernement aux quartiers difficiles est à l'image de l'intervention de sa police : violence et mépris à l'égard de la population pauvre.

Correspondant LO

• Argenteuil

Vérité et justice pour Ali Ziri

Ali Ziri était un travailleur retraité d'Argenteuil d'origine algérienne, âgé de 69 ans. Il est mort jeudi 11 juin, deux jours après son interpellation par la police à Argenteuil, à la suite d'un banal contrôle routier.

Que s'est-t-il réellement passé ? Prompte à prétendre que le conducteur et son passager, Ali Ziri, étaient en état d'ébriété, la police est restée jusqu'à ce jour plus discrète sur les conditions réelles de l'interpellation.

La famille d'Ali Ziri, ses

proches, et de nombreux Argenteuillais attachés à la vérité veulent la connaître et, si nécessaire, que la justice soit rendue. Ils demandent qu'une enquête soit diligentée de toute urgence pour savoir si le décès fait suite à des violences policières.

L'émotion est grande, en particulier parmi la communauté d'origine algérienne, très nombreuse à Argenteuil. Ali Ziri a travaillé durant plus de quarante ans dans une entreprise parisienne. Il était

connu pour être un homme affable, paisible. Nombreux étaient les anciens, travailleurs retraités d'origine algérienne, ayant comme lui contribué à la prospérité du pays, et donc du patronat, à se retrouver lors de la marche qui a eu lieu en son hommage et qui a réuni un millier de participants.

Lutte Ouvrière s'est associée à ceux qui réclament la vérité sur la mort d'Ali Ziri.

Correspondant LO

• Hôpital de Die

Les services doivent être maintenus

Le collectif de défense de l'hôpital de Die, dans la Drôme, annonce dans un communiqué qu'une nouvelle manifestation aura lieu le samedi 4 juillet, à 10 heures, devant l'hôpital.

La population, par sa mobilisation, avait déjà

obtenu le maintien des services, qui devaient initialement fermer le 31 décembre dernier. Mais le projet n'est pas abandonné. L'agence régionale d'hospitalisation doit maintenant décider le 10 juillet du maintien ou non de ces services pourtant indispensa-

bles à la population de la ville et des alentours.

Samedi 4 juillet, le collectif appelle donc à manifester pour le maintien pérenne de la maternité et de la chirurgie d'urgence et cela 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, comme c'est indispensable.



Expulsion de Roms à Vénissieux en août 2007.

• États-Unis

150 ans de prison pour Madoff Un escroc condamné pour dédouaner les autres

Le financier américain Bernard Madoff a écopé de 150 ans de prison pour avoir escroqué plus de cinquante milliards de dollars en vingt ans. Il a plaidé coupable, échappant ainsi au procès qui aurait pu mettre à jour ses combines et ses complices.

Les membres de sa famille qui travaillaient avec lui ne sont pour

l'instant pas inquiétés, à l'exception de son épouse, suffisamment au courant de ses affaires pour avoir retiré 15 millions de dollars en liquide la veille de la découverte de l'escroquerie. Mais la justice américaine sait

aussi être compréhensive. Si elle a saisi les biens de Ruth Madoff, elle lui a laissé une somme en liquide de 2,5 millions de dollars. Il faut bien vivre...

Madoff promettait, et a assuré pendant un certain temps, de forts rendements aux capitaux qui lui étaient confiés. Pour cela il utilisait les placements des nouveaux déposants pour rémunérer ceux des anciens, ce qui impliquait de trouver toujours de nouveaux clients et d'entretenir une armée de rabatteurs dans les milieux qui disposent de capitaux à placer.

Mais évidemment, dans une escroquerie de ce genre, dès que trop de clients à la fois veulent retirer leur argent, dès qu'un doute s'insinue dans l'esprit des pigeons, la pyramide s'écroule. C'est ce qui est arrivé en décembre dernier sous l'aiguillon de la crise financière. Depuis, quelques milliers de rentiers pleurent après leurs millions perdus, n'ont pas de mots assez durs sur le « criminel » Madoff et réclament vengeance. Dans ce milieu, tout autant que dans l'autre, il ne faut pas toucher au griski.

Des grandes banques, comme la BNP, se sont aussi fait avoir

dans cette carambouille. Jusqu'à quel point les institutions financières qui ont acheté et placé « du Madoff » sont-elles de bonne foi lorsqu'elles affirment avoir été trompées ? Sont-elles incompétentes, incontrôlées, ou compliées ? Un procès rapide, pas de procès du tout en fait, et une sanction exemplaire évitent que la question soit posée.

Et puis, si ces grandes banques veulent bien qu'on gruge les épargnants – c'est même une partie de leur métier – elles n'aiment pas du tout qu'on les gruge elles-mêmes. Visiblement, elles souhaitent qu'on fasse un exemple et que Madoff soit condamné vite et sévèrement. Tout le monde a bien joué le jeu, depuis Madoff qui a plaidé coupable sans faire d'histoires, jusqu'au juge qui a déclaré : « Ce n'est pas seulement une question d'argent. La confiance a été totalement brisée. » En ces temps de crise financière, il fallait montrer que l'on n'hésite pas à punir sévèrement les escrocs ; une façon de dire que les autres, ceux qui ne sont pas poursuivis par la justice, sont donc des financiers honorables et honnêtes.

Or ce qu'a fait Madoff n'est au fond guère différent de ce que

font tous les jours les maîtres du système financier. Le trou laissé par la crise financière, celle des grandes banques, est évalué pour l'instant à plusieurs milliers de milliards de dollars. Et le mécanisme de la crise ressemble beaucoup à celui mis en place par l'escroc condamné. Les banques ont créé des valeurs financières appuyées sur du vent, spéculé avec, fait artificiellement monter leur cours, payé leurs traites avec de nouvelles dettes, jusqu'à ce que plus personne ne sache la valeur réelle du papier mis en circulation et que la bulle explose.

La différence avec Madoff tient en fait dans le montant de cette gigantesque escroquerie. Et surtout, si Madoff n'a escroqué que ceux qui le voulaient bien, les trusts de la finance tiennent dans leurs mains l'économie mondiale et chacun doit en passer par eux. Et, alors que les gogos floués par Madoff en sont encore à se demander vers qui se tourner pour récupérer leur mise, les États et les institutions financières internationales ont entrepris, depuis le premier jour de la crise, de renflouer les banques privées avec les deniers publics. Même si pour cela il faut ruiner l'économie entière.

• Il y a 25 ans

La « bataille d'Orgreave », un tournant dans la grève des mineurs britanniques



Don McPhee

Le 18 juin 1984 se joua le dernier acte d'un face à face entre les mineurs britanniques et la police. Cette « bataille d'Orgreave » marqua l'apogée de l'année de grève que firent la grande majorité des 180 000 mineurs contre les 100 000 suppressions d'emplois annoncées le 6 mars de la même année par le gouvernement de Margaret Thatcher.

Un affrontement sans enjeu pour les mineurs

Orgreave était une cokerie du nord-est du pays ravitaillant l'aciérie géante de Scunthorpe. Elle était l'une des cibles du NUM, le syndicat des mineurs, dans le but de « paralyser tout mouvement de charbon ». Mais alors que, jusque-là, Thatcher avait évité tout affrontement avec les piquets de grève volants des mineurs, elle choisit Orgreave pour tenter de leur infliger un premier revers. Le leader du NUM, Arthur Scargill, avait pour sa part donné l'objectif de réitérer à Orgreave ce qui avait réussi lors de la grève de 1972, lorsque les mineurs avaient fait reculer la police avant de remporter la victoire.

Seulement en 1972, à Saltley, l'épreuve de force avait suscité un mouvement de grèves sauvages autour du dépôt, dans le bassin métallurgique de Birmingham. Des milliers de métallos s'étaient joints aux mineurs face à la police. À Orgreave, perdu dans la campagne loin de toute concentration industrielle, rien de tel ne pouvait arriver, d'autant moins que rien n'avait été organisé par le NUM pour tenter de convaincre d'autres travailleurs de se joindre aux mineurs. En fait, 5 à 6 000 « piquets volants » de mineurs firent face, seuls, à une force de police au moins équivalente, équipée et préparée pour le combat. Et ce fut finalement la police qui fit reculer les

mineurs après de violents affrontements qui firent plus d'une centaine de blessés dans leurs rangs.

Ce revers marqua la fin de la période ascendante de la grève, où la combativité des piquets volants des mineurs s'était fait sentir partout dans le pays. Mais surtout, Orgreave souligna les limites du corporatisme du NUM. Pour combatif qu'il était le langage d'Arthur Scargill, son choix de cantonner la grève à « défendre les charbonnages » (voire le « charbon britannique ») privait les mineurs de toute perspective.

Face à l'offensive de la bourgeoisie

Car si Thatcher avait choisi de s'en prendre aux mineurs, son objectif allait bien au-delà. Depuis son arrivée au pouvoir, après la grande vague de grèves de « l'hiver du mécontentement » de 1978-79, elle cherchait à réduire la résistance de la classe ouvrière, avec des lois contre le droit de grève et des mesures faisant porter sur celle-ci le poids de la récession qui sévissait alors.

En 1984 pourtant, Thatcher et le patronat étaient encore loin d'avoir remporté la partie. Ils n'avaient encore jamais osé utiliser sa législation antigrève et avaient dû reculer face à plusieurs mobilisations ouvrières, y compris face aux mineurs, en 1981. Mais le fait que la bourgeoisie était engagée dans une

offensive générale ne pouvait faire aucun doute, comme le montrait un éditorial de l'hebdomadaire d'affaires *The Economist* affirmant que pour rétablir la « compétitivité britannique », la masse salariale devait être réduite de 20 %, à production égale !

C'est donc dans le contexte de cette offensive, aggravée par le chômage (trois millions de chômeurs au début 1984), et face à un pouvoir sorti renforcé de urnes grâce à la guerre des Malouines, que la grève éclata dans les mines, avec un dynamisme qui surprit autant le gouvernement que les dirigeants syndicaux. Pour Thatcher, c'était un bras de fer qu'elle devait gagner, un bras de fer qui, du coup, concernait l'ensemble des travailleurs.

Dans cette situation, les dirigeants des mineurs auraient pu s'appuyer sur la détermination, le crédit et le nombre des mineurs pour tenter d'entraîner ne serait-ce que les secteurs de la classe ouvrière menacés par des attaques similaires, et ils ne manquaient pas ! Mais pour cela, face à la caution donnée par les leaders de nombreux syndicats aux exigences des employeurs, il aurait fallu s'adresser aux travailleurs du rang de ces syndicats, en passant par-dessus la tête de leurs leaders, pour les entraîner dans la lutte sur la base de revendications communes destinées à assurer un salaire décent à tous, les travailleurs auraient bien besoin de se souvenir de l'expérience si chèrement acquise par les grévistes de 1984-85, pour préparer une réponse adaptée à cette offensive. Si tel était le cas, quoi qu'en disent les politiciens, la lutte des mineurs n'aurait finalement pas été vaine !

L'impasse corporatiste

Mais Scargill et les leaders du NUM étaient des hommes

d'appareil, aussi soucieux de garder le contrôle de leur pré carré corporatiste que respectueux des prérogatives des autres appareils syndicaux. Tout en tempêtant publiquement contre le refus des leaders du Congrès des Syndicats TUC d'appeler à des actions de solidarité avec les mineurs, Scargill refusa toujours de marcher sur leurs plates-bandes. Et lorsque des militants du NUM prirent de telles initiatives, comme ce fut le cas au Pays de Galles par exemple, Scargill fit ce qu'il fallait pour torpiller ces tentatives.

Après Orgreave, les mineurs furent les premiers à faire les frais de ce corporatisme étroit, avec neuf mois d'une lutte de plus en plus isolée, employée à bloquer le passage à quelques milliers de « jaunes » à qui les charbonnages tentaient vainement de faire « redémarrer » les mines, ce qui suscita de profondes rancœurs parmi les mineurs. La lutte se termina en défaite en mars 1985. Mais, au-delà des mineurs, ce fut toute la classe ouvrière qui paya chèrement cette politique, par la démolition et la conviction enracinée pour longtemps que, là où les mineurs avaient échoué, personne ne pouvait réussir.

Aujourd'hui, alors que la bourgeoisie est de nouveau à l'offensive, au vu et au su de tous, les travailleurs auraient bien besoin de se souvenir de l'expérience si chèrement acquise par les grévistes de 1984-85, pour préparer une réponse adaptée à cette offensive. Si tel était le cas, quoi qu'en disent les politiciens, la lutte des mineurs n'aurait finalement pas été vaine !

François ROULEAU

• Grande-Bretagne

Total recule devant les grèves sauvages... les leaders syndicaux offrent leurs bons offices

Le 29 juin, Total a dû reculer dans le bras de fer qui l'opposait aux ouvriers qualifiés sous-traitants de sa raffinerie de Lindsey.

Début 2009, ces ouvriers avaient fait parler d'eux par une grève sauvage contre l'emploi d'ouvriers étrangers sous-payés sur le site, qui avait fait tache d'huile. Malgré sa combativité, ce mouvement corporatiste avait de forts relents nationalistes, voire xénophobes. Il s'était terminé par une victoire à la Pyrrhus, où l'embauche prévue d'ouvriers étrangers avait été annulée, sans que cela crée les « emplois britanniques pour les travailleurs britanniques » revendiqués par les grévistes.

La solidarité contre les provocations de Total

Mais la grève sauvage qui a éclaté le 11 juin avait un autre caractère. Cette fois, c'est le licenciement de 51 ouvriers et le refus

d'un autre sous-traitant du site cherchant des qualifications similaires de les reprendre, contrairement à l'usage, qui a mis le feu aux



Grévistes brûlant leurs lettres de licenciement.

powders : pour les ouvriers, Total entendait sanctionner les 51 pour faits de grève. Aussitôt ils décidèrent la grève.

Dans les jours qui suivirent, Total riposta en licenciant 600 grévistes. Depuis près d'un an que l'on voit des grèves sauvages sur les chantiers, c'était la première fois qu'un patron arguait de leur « illégalité » pour licencier des grévistes.

Mal en a pris à Lindsey, il a fait un mouvement qui s'étendait à d'autres raffineries, des chantiers de centrales thermiques et nucléaires, des usines de la chimie lourde et même des chantiers navals.

Bien sûr, ces grèves

de solidarité ne touchaient que les ouvriers sous-traitants de la construction industrielle. Mais l'effet boule de neige fut tel que Total fit machine arrière dès le 17 juin, annulant les 600 licenciements pour les remplacer par la réembauche individuelle de 427 grévistes, moyennant un « entretien satisfaisant ».

Il était clair que Total voulait se débarrasser des « fauteurs de grève » et user du chantage à l'emploi sur les autres. Aussi le 22 juin, date de remise des formulaires de « réembauche », des centaines de grévistes, accompagnés de supporters d'autres sites, se présentèrent aux portes de Lindsey pour faire un gigantesque feu de joie avec les lettres individuelles de Total.

L'entrée en scène des appareils syndicaux

Les grévistes reprirent alors l'initiative, préparant par exemple une manifestation au siège de Total à Paris, tandis que les grèves de soli-

darité continuaient. Du coup, Total chercha un moyen de calmer le jeu, ce que les leaders syndicaux, restés à l'arrière-plan, allaient lui offrir.

Des négociations qui s'ensuivirent, entre Total et la direction des syndicats GMB et Unite, sortit un accord, entériné le 29 juin par les grévistes. Sur les enjeux du bras de fer, l'accord donnait satisfaction aux grévistes : la réintégration pure et simple des 427, tandis que les 51, dont le licenciement avait été la cause initiale du conflit, se voyaient garanti un emploi sur site et leur salaire de base jusqu'à l'obtention d'un poste.

En revanche, cet accord ne répond pas au sous-emploi des ouvriers de ce secteur (avec un taux de chômage estimé à 33 %), cause de la plupart des mouvements récents. C'est ainsi qu'il ne garantit que quatre semaines de travail aux ouvriers du site, sans prévoir de réduction de la semaine de travail moyenne (44 heures hors heures supplémentaires).

● Honduras

Un putsch militaire qui pourrait tourner court

Dimanche 28 juin, au Honduras, le président élu il y a près de quatre ans, Manuel Zelaya, a été conduit de force par des militaires putschistes au Costa Rica voisin. Tout au long de la semaine précédente, il s'était affronté avec la Cour suprême et une partie du Parlement qui s'opposaient à ce qu'il obtienne, par un référendum prévu le 28 juin, une modification de la Constitution lui permettant de postuler à un second mandat présidentiel. Se posant en « défenseur de la Constitution », le général Romeo Vasquez a déclenché un coup d'État pour renverser le président élu.

Selon la Constitution du Honduras, le président ne peut exercer qu'une seule fois son mandat et pour une durée de quatre ans. Comme bien d'autres dirigeants d'Amérique latine (on pense à Menem en Argentine ou à Chavez au Venezuela), Zelaya a trouvé que c'était un peu court et a cherché les moyens de pouvoir se présenter à sa propre succession.

Quant à l'armée du Honduras, elle a une longue tradition de putschs militaires dont elle a commis une série entre 1963 et 1983. Elle a également permis que le Honduras serve de base arrière aux États-Unis quand ceux-ci soutenaient matériellement et humainement les « contras », ces forces contre-révolutionnaires qui combat-

taient les sandinistes du Nicaragua et qui firent tout pour empêcher que les populations du Guatemala, du Salvador et même du Honduras suivent l'exemple de cette guérilla.

Il existe donc une relation privilégiée entre les États-Unis et l'armée du Honduras. Le chef du putsch lui-même a bénéficié de la formation particulière dispensée dans les années soixante-dix à Fort Benning, USA. Celle-ci a permis à des cadres de l'armée américaine, mais aussi de nombreux pays d'Amérique latine, de tirer profit des cours dispensés notamment par un officier de l'armée française, le général Aussarresse, expert en usage de la torture, formation d'escadrons de la mort et exactions diverses.

Les officiers putschistes reprochent notamment au président qu'ils ont démis d'avoir changé de politique en cours de route. Élu comme un homme de droite, et lui-même grand propriétaire terrien, Zelaya a cherché de l'aide du côté des États-Unis quand le Honduras a été frappé à son tour par la crise économique mondiale. Comme cette aide tardait à venir, il s'est tourné vers le Venezuela de Chavez. Pour bénéficier d'une aide, il s'appropriait à adhérer à l'Alba, l'alliance économique que pilote le Venezuela. Chavez a aussitôt dénoncé les putschistes, mettant même ses troupes en état d'alerte.

Et s'il s'est trouvé des députés adversaires de Zelaya pour accepter de lui nommer un successeur, il n'est pas sûr cependant que les putschistes aient vraiment le soutien de Washington. Obama a d'abord fait une déclaration ambiguë appelant « tous les acteurs politiques à respecter les règles démocratiques et la loi », ce qui peut s'interpréter comme un rejet du putsch mais aussi de la manœuvre de

Zelaya pour disposer d'un second mandat. Mais il a ensuite souligné que « le président Zelaya n'avait pas terminé son mandat », tandis qu'Hillary Clinton expliquait que « Zelaya restait l'unique président du Honduras ».

Le reste des déclarations en Amérique latine dénonce un « retour à la barbarie », les dirigeants latino-américains n'ayant nulle envie que les militaires reviennent sur le devant de la scène, comme ce fut le cas entre 1963 et 1987 dans la plupart de ces pays. Aussi la totalité des pays d'Amérique latine, l'Organisation des États américains (OEA), le Mercosur, le groupe de Rio ont manifesté leur soutien au président évincé. Le dirigeant du Brésil Lula a déclaré qu'il ne reconnaîtrait aucun gouvernement du Honduras qui ne soit pas conduit par Zelaya. Les Nations unies et l'Union européenne sont allées dans le même sens.

Dans la rue de la capitale hondurienne, Tegucigalpa, il s'est aussi trouvé un millier de manifestants pour protester

contre le putsch du 28. Le syndicat de l'enseignement appelle à une grève générale de protestation. Quant à Zelaya, il a annoncé qu'il allait revenir jeudi 2 juillet au Honduras, accompagné d'un représentant de l'OEA et de représentants de divers pays d'Amérique latine pour faire rétablir ses droits.

Dans la coulisse, il n'est pas exclu que les États-Unis se servent de leurs liens privilégiés avec les militaires honduriens pour les convaincre de remettre en selle Zelaya au moins jusqu'à la fin de son mandat, prévue en novembre prochain. Il faudrait alors trouver un moyen pour que les militaires sauvent la face, mais l'administration nord-américaine en tirerait au moins le bénéfice politique d'avoir, une fois n'est pas coutume, rétabli un régime parlementaire dans une zone où ils ont toujours pesé sur le choix des dirigeants, et le plus souvent en s'appuyant sur la force armée.

Jacques FONTENOY

● Crash d'un Airbus aux Comores

Des avions poubelles dangereux

152 personnes sont mortes au large des Comores dans l'accident d'un Airbus de la compagnie Yemenia, seule une jeune fille a survécu. Dès l'annonce de l'accident, les Franco-Comoriens ont crié leur colère devant les conditions criminelles de transport aérien qu'ils sont obligés de subir.

L'A 310 qui s'est écrasé avait été interdit de vol sur le territoire français en 2007 à cause de nombreuses irrégularités. Mais pas la compagnie yéménite à qui il appartenait. Pour échapper à l'interdiction, les passagers entre la France et les Comores changeaient d'appareil lors d'une escale à Saana, au Yémen. Et là, tous dénoncent les « avions cercueils » qui assurent la liaison avec les Comores, comme avec d'autres États d'Afrique ou d'Océanie. L'association SOS Voyages au Comores, créée à Marseille en 2008, avait déjà alerté les ministères français des Transports, des Affaires étrangères et de l'Intérieur sur les dangers des vols sur cette compagnie : « L'accident était prévisible, a déclaré son président. Les vols entre Sanaa et Moroni sont assurés par des compagnies poubelles, ils ne répondent pas aux normes. On prend les gens comme des bêtes. Il y a toujours des problèmes techniques. »

Aussitôt après l'accident, avant même d'en connaître les causes, le secrétaire d'État aux Transports Dominique Bussereau s'est empressé de dédouaner Airbus (dont c'est le deuxième avion qui s'écrase en un mois) ainsi que la compagnie Yemenia, rejetant la responsabilité sur le personnel ou les aléas climatiques : « Ce n'est pas Airbus qui est en cause. Une catastrophe aérienne, c'est un ensemble de choses, parfois des négligences, une erreur de pilotage ou de mauvaises conditions météo » ! Quant à la compagnie, « elle était éminemment surveillée », a-t-il ajouté, mais « elle ne faisait pas partie des listes noires des compagnies aériennes ». Il faut dire que le Yémen est un bon client pour Airbus, il faut croire que cela suffit pour qu'on jette un voile hypocrite sur le manque d'entretien de ses avions à destination des pays pauvres, pourvu que ceux qui relient Sanaa à la France répondent à des normes de sécurité

plus strictes.

Si les Comoriens, nombreux à résider en France, sont obligés de voler sur des avions poubelles, c'est parce que les grandes compagnies, sensées être plus sûres, se détournent des lignes secondaires pas assez rentables

pour elles, ou y pratiquent des tarifs prohibitifs, Air France la première. Et alors que les vols internationaux concernent par force de nombreux États, leurs gouvernements se gardent d'intervenir pour imposer aux compagnies aériennes, situées

sur leur territoire ou dans un autre pays, de respecter les normes de sécurité maximales.

Une fois de plus, ce n'est pas la fatalité qui a tué les passagers de l'Airbus, mais la soif du profit.

Marianne LAMIRAL

Au sommaire de *Lutte de Classe* n° 121 (juillet 2009)

France

- Après les élections européennes : grandes manœuvres et petites combines devant un électorat indifférent
- La politique du Nouveau Parti Anticapitaliste à la lumière de sa campagne dans les élections européennes
- La décroissance, un point de vue parfaitement réactionnaire
- La crise dans le secteur automobile - Les patrons sauvent d'abord les profits

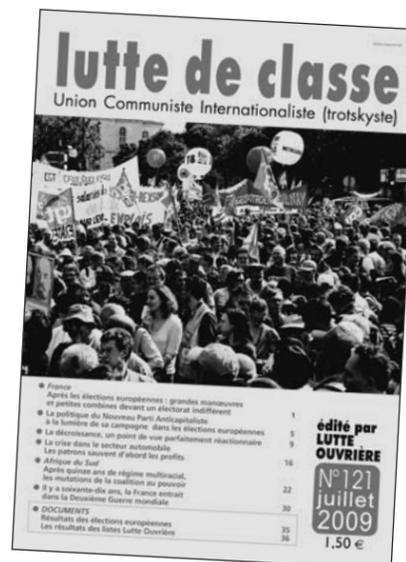
Afrique du Sud

- Après quinze ans de régime multiracial, les mutations de la coalition au pouvoir

Il y a soixante-dix ans, la France entrait dans la Deuxième Guerre mondiale

Documents

- Résultats des élections européennes
- Les résultats de Lutte Ouvrière



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro

• Toulouse - Procès AZF

Un réquisitoire impitoyable... pour des peines dérisoires

Après quatre mois d'audience, les deux procureurs du procès de l'explosion d'AZF ont fait leur réquisitoire. Dans un raisonnement implacable, l'erreur qui a conduit à la catastrophe a été identifiée. Puis les responsabilités de l'industriel dans les causes de cette erreur ont été établies. Ensuite les manœuvres de l'industriel pour dissimuler la vérité ont été dénoncées. Les fautes de l'industriel ont été identifiées, analysées. Et enfin ces fautes ont été qualifiées pénalement.

Après l'explosion...



Les sanctions maximum ont alors été demandées... et ce fut la douche froide. 225 000 euros d'amende ont été requis contre la société Grande Paroisse, gestionnaire du site de l'usine AZF, et enfin trois ans de prison avec sursis et 45 000 euros d'amende ont été requis contre Serge Biechlin, le directeur de l'usine au moment de l'explosion qui, rappelons-le, a fait 31 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés le 21 septembre 2001.

Par ailleurs, rien n'a été requis contre le groupe Total dont faisait partie l'usine et Thierry Desmarest, son PDG de l'époque.

Ainsi, selon les deux procureurs, la loi ne permet pas de rechercher les responsabilités des vrais responsables, de ceux qui à la tête d'un groupe imposent leur politique, des restrictions incessantes sur la sécurité.

En ce qui concerne les personnes physiques, ces deux procureurs qui représentent la loi affirment que celle-ci ne permet de condamner que des exécutants, et à des peines

non dissuasives.

Pour ce qui concerne les sociétés, seule une coquille vide, Grande Paroisse, encourt une peine avec cette amende de 225 000 euros. Avec ses bénéfices déclarés pour l'année 2008 qui se montent à 14 milliards d'euros, le groupe Total pourrait payer 62 000 amendes de ce montant ! Pour mémoire, le groupe Total a payé 150 millions d'euros pour que la SNPE (entreprise voisine d'AZF) accepte de retirer sa constitution de partie civile, 150 millions d'euros pour acheter son silence.

Alors évidemment, du côté des sinistrés, les sentiments sont mitigés. Ils sont contents que la faute de l'industriel soit clairement dénoncée, mais ils comprennent aussi que des peines aussi dérisoires sont quasiment un encouragement à continuer.

Le tribunal voulait que ce jugement soit pédagogique. Eh bien, il l'a été. Parce que quelques voix discordantes ont réussi à perturber le déroulement prévu. Parce que des sinistrés ont fait citer Thierry Des-

marest et le groupe Total, et qu'ainsi la question de leur responsabilité a pu être posée publiquement. Parce que quelques ouvriers, AZF et sous-traitants, ont osé raconter la réalité de l'exploitation quotidienne, renvoyant à leur juste place tous les mensonges du directeur et de ses soutiens.

L'avocat de Total a plaidé pour améliorer l'image de Total, et il a scandalisé bien des victimes en affirmant que Total était « une société au service de la nation ». Un service à 14 milliards et... une explosion !

Ce procès a été effectivement pédagogique aussi parce qu'il a montré que la loi ne prévoit pas de punir les responsables d'une telle catastrophe. Total n'a pas besoin de se placer hors la loi, non, c'est la loi qui a choisi de regarder à côté. Il faudra autre chose qu'un procès pour mettre hors d'état de nuire ces groupes au-dessus des lois qui imposent leur dictature sur la société.

Correspondant LO

Une parole ouvrière contre Total

Lors des plaidoiries des parties civiles au procès de la catastrophe d'AZF à Toulouse, le président du tribunal a autorisé les prises de parole de ceux qui n'étaient pas représentés par des avocats.

Voici des extraits de celle d'un ancien ouvrier de l'usine :

J'ai travaillé pendant 25 ans dans l'usine AZF en fabrication et en 3x8, d'abord au service nitrate puis au sud de l'usine, notamment au service ACD où j'occupais jusqu'au jour de l'explosion le poste de chef de quart.

L'usine je la connais bien, du fait de mon parcours professionnel, mais aussi parce que j'ai été délégué du personnel et militant syndical CGT pendant toute une période.

Si aujourd'hui je me suis inscrit dans la citation directe de Total et de M. Desmarest, c'est parce que je trouve normal que le groupe et son dirigeant assument leur responsabilité, dans l'explosion d'une usine de leur filiale, comme ils assumaient auprès de leurs actionnaires les bénéfices de son exploitation.

... Avec mes camarades du syndicat, ou ceux du CHSCT, nous avons vu passer nombre de directeurs dans cette usine. Et notre action syndicale ne s'est jamais limitée au niveau de l'usine, tant nous savions que les décisions appliquées localement avaient été édictées au niveau des étages supérieurs du groupe, jusqu'à Elf d'abord, puis Total. D'ailleurs dans cette hiérarchie, les hommes ne changeaient guère, ni leurs fonctions, quand changeait la dénomination des entreprises ou du groupe. En tant que syndicalistes nous nous adressions autant au Bon Dieu qu'à ses saints. Je suis toujours dans cette logique aujourd'hui.

Ensuite, je suis partie civile par rapport à mes employeurs qui comme tous les hauts responsables de GP et de Total proclament que l'usine était impeccable, parfaite, avec une sécurité absolue, mais alors pourquoi a-t-elle explosé ?

Depuis le début du procès on nous dit que la sécurité était la préoccupation première du groupe et de ses filiales, que ce soit chez Grande Paroisse ou Total.

Il est vrai qu'en tant que syndicaliste, on nous l'a souvent dit et répété. Mais on nous disait aussi que l'entreprise n'était pas une associa-

tion philanthropique. Et face à nos revendications, on nous répondait qu'il n'était pas question de produire à perte et que l'objectif était de dégager des résultats positifs. On nous parlait alors de ces trop fameux « gains de productivité » nécessaires pour maintenir des résultats positifs, et qui justifiaient les réorganisations, les réductions d'effectifs, la pression sur les salaires, et parfois même l'aménagement des contraintes en matière de sécurité.

Alors j'affirme que la préoccupation première du groupe et des filiales ce n'était pas la sécurité, mais la rentabilité, la productivité... En octobre 2000, le directeur de l'usine affirmait que, le risque zéro n'existant pas, les exigences en matière de sécurité se traduisaient par une « politique de risques calculés ». Entre gain de productivité et sécurité, l'erreur de calcul a fait 31 morts.

Non, la sécurité n'était pas impeccable à AZF... On laisse le personnel se débrouiller avec des consignes inadaptées, avec une maintenance aléatoire et des conditions de travail parfois épouvantables... Oui, nous ressentions beaucoup de mépris pour nos conditions de vie et notre santé.

Certains pourraient se demander : mais comment pouviez-vous accepter de travailler dans ces conditions ? Malheureusement, quand on est ouvrier, on n'a pas beaucoup de choix. Il faut gagner sa vie, et bien souvent supporter l'insupportable, en faisant avec. Et puis, quand cela devient vraiment inacceptable, on fait des pétitions, des tracts, des arrêts de travail... Eh bien j'affirme que, s'il n'y a pas eu d'accident gravissime avant le 21 septembre 2001, c'est à la chance qu'on le doit, mais aussi aux efforts des salariés et des syndicalistes qui s'opposaient à la politique de « risques calculés » qui prévalait dans l'usine.

... Je pense que ces dirigeants d'entreprise doivent assumer leur responsabilité et leur culpabilité.

• Chaffoteaux – Ploufragan

La lutte contre les licenciements continue

Engagée le 18 juin, jour de l'annonce d'un plan de licenciements de grande ampleur à l'usine Chaffoteaux de Ploufragan, près de Saint-Brieuc, la lutte se poursuit. Depuis, l'usine est bloquée et les travailleurs se réunissent chaque jour en assemblée générale pour décider des actions à mener.

C'est le 1^{er} juillet que la direction du groupe Merloni, propriétaire de Chaffoteaux, devait annoncer si elle licenciera 149 ou 207 salariés. Dans tous les cas, c'est la fermeture de l'usine de Ploufragan qui est programmée et, s'il devait rester une petite activité, ce ne serait pas sur le site actuel, jugé disproportionné et trop coûteux d'entretien.

La direction du groupe ayant programmé quinze jours de chômage partiel entre le 22 juin et le 4 juillet, les travailleurs utilisent donc cette période d'inactivité forcée pour

multiplier les actions en direction de la population et des salariés de la région briochine. Des distributions de tracts et des signatures de pétitions devant les grands magasins, zones commerciales et entreprises, organisées par équipes mobiles de plusieurs dizaines de travailleurs, leur ont permis de vérifier qu'ils n'étaient pas isolés dans leur lutte. Des milliers de soutiens ont été collectés en quelques jours.

Par ailleurs, il a été décidé de bloquer une petite unité où sont stockées les pièces détachées pour les chauffe-eau et chaudières, située à une trentaine de kilomètres de Ploufragan. Le blocage a été décidé en commun avec les quarante salariés de cette usine. Depuis une semaine des piquets sont présents devant l'entrée et les travailleurs de ce magasin débrayent chaque jour par solidarité. Ils craignent également



que le groupe Merloni ferme rapidement leur unité.

Une grande marche a également été organisée mercredi 24 juin. Partis de l'usine à 250, les rangs de la manifestation n'ont cessé de grossir sur les neuf kilomètres du parcours. C'est à près de 1 000 que la manifestation s'est terminée devant la préfecture de Saint-Brieuc où plus de 4 000 pétitions ont été remises symboliquement. Voir autant de soutien, notamment parmi les anciens de l'usine qui ont manifesté à nos côtés, a fait chaud au cœur à plus d'un.

Pour terminer cette première semaine de lutte, une centaine de travailleurs se sont retrouvés vendredi 26 juin autour d'un pique-nique géant devant l'usine.

Le championnat de France cycliste organisé à Saint-Brieuc durant le week-end du 28 juin a été l'occasion de faire à nouveau

parler de la lutte contre les licenciements à Chaffoteaux, puisqu'une manifestation a eu lieu juste avant le départ des coureurs professionnels le dimanche matin. Et, comme disaient les travailleurs de Chaffoteaux, « si Saint-Brieuc aime le vélo (slogan officiel de l'épreuve), nous ce que l'on préfère, c'est notre emploi à Chaffoteaux. »

La réunion du Comité central d'entreprise du 1^{er} juillet sera également l'occasion d'une montée à Paris pour 200 travailleurs déjà inscrits et bien décidés à crier leur colère à une direction qui les méprise depuis trop longtemps.

La détermination grandit et nombre de travailleurs mobilisés savent que le combat engagé est difficile, mais qu'il n'y a pas le choix. La lutte continue...

Correspondant LO

• SBFM (Société Bretonne de Fonderie et Mécanique) Caudan – Lorient

Les travailleurs obtiennent la reprise de leur usine par Renault

Onze ans après la vente de sa fonderie SBFM, Renault, avec l'aide de l'État, reprend la fonderie Caudan de Lorient. Il faut dire que les pièces qu'elle fournissait commençaient à manquer.

Depuis octobre, l'incertitude planait sur l'avenir de la fonderie, qui appartenait au groupe italien ZEN. Celui-ci voulait se désengager.

Depuis janvier, l'entreprise est en redressement judiciaire, et la seule offre de reprise, il y a une quinzaine de jours, du groupe espagnol CIE Automotive, avait été ressentie comme une provocation. Il y avait de quoi être indigné et en colère devant les conditions exigées par CIE Automotive. En effet, pour reprendre cette fonderie qui travaille principalement pour Renault, le groupe ne déboursait qu'un euro symbolique, ne reprenait que 320 à 370 salariés sur les 538 et exigeait des aides, notamment des collectivités locales.

Alors, quand CIE Automotive a sorti son plan, les ouvriers fondeurs se sont mis en grève, ont manifesté bruyamment,

brûlant des pneus devant la sous-préfecture de Lorient, la préfecture de Vannes et même à Rennes, pour exiger du préfet de région la tenue d'une table ronde afin de maintenir l'emploi.

Vendredi 26 juin, la table ronde se tenait finalement à

Vannes et, grâce à leur détermination, les fondeurs obligeaient l'État et les constructeurs automobiles à trouver une solution. Depuis le début, les travailleurs revendiquaient la reprise de l'entreprise par Renault, sans aucun licenciement. Quand ils ont appris que leur revendica-

tion était satisfaite, ce fut l'explosion de joie. La liquidation qui se profilait a été évitée et les travailleurs de la SBFM, dont les actions étaient très suivies par la population, ont démontré que la lutte est la seule voie possible pour se faire entendre.

Correspondant LO

• Hôpitaux – Toulouse

Les Urgences saturent... le personnel aussi

Malades entassés dans le couloir sur des brancards, personnel rarissime et surmené, pathologies variées, ambiance surchauffée, promiscuité assurée, matériel rationné : ce n'est pas un hôpital de campagne dans un pays en guerre, mais l'accueil des Urgences de l'hôpital Purpan à Toulouse, dans l'un des meilleurs CHU de France. Et aux Urgences de l'hôpital Rangueil, ce n'est guère mieux.

Depuis des années l'activité

augmente, mais les effectifs ne suivent pas, rendant la situation de plus en plus difficile à gérer. D'ailleurs, une nouvelle spécialité est apparue : « infirmier de couloir ». Seul face à des situations difficiles et à un afflux incessant de malades, c'est le poste assuré à tour de rôle par les infirmiers urgentistes du service.

Pour protester contre ces conditions de travail invivables, pendant plus d'une semaine le personnel s'est déclaré en grève

reconductible (mais réquisitionné), avec manifestations à l'intérieur et à l'entrée de l'hôpital pour porter le problème sur la place publique.

La semaine du 22 juin le mouvement a été suspendu, la direction ayant promis l'amélioration des locaux et des effectifs supplémentaires. Mais le personnel reste vigilant, une rechute est si vite arrivée...

Correspondant LO

• Cézus – Jarrie (Grenoble)

Succès de la grève

Cézus, filiale du groupe Areva, premier groupe nucléaire mondial, produit du zirconium, utilisé pour la fabrication des gaines contenant l'uranium au cœur des réacteurs des centrales nucléaires. L'usine de Jarrie, près de Grenoble, fabrique des éponges de zirconium, qui sont utilisées pour fabriquer ces gaines. Elle emploie environ 230 travailleurs.

Les trente travailleurs du secteur chimie revendiquaient une augmentation de coefficient pour chaque poste de travail et une réévaluation des salaires de base, ce que les travailleurs de l'autre secteur de l'usine avaient obtenu quelques mois auparavant. Ce secteur chimie est divisé en quatre ateliers où les conditions de travail sont difficiles et le travail dangereux. Les problèmes techniques y sont fréquents.

Une grève de huit heures par équipe a commencé le jeudi 11 juin. Ce sont les jeunes du secteur qui étaient tout particulièrement motivés et qui ont donné de l'élan à la grève. La direction a tout d'abord proposé une prime de 180 euros à chacun en juin, puis une autre du même montant en décembre. Le refus fut unanime. Dans le même temps, la direction envoyait un courrier à des travailleurs de Cézus, où elle expliquait qu'il y avait à cause de cette grève risque de chômage technique, que les primes de production étaient menacées... Cette tentative de dresser les travailleurs d'autres secteurs contre ceux du secteur chimie n'a pas pris du tout. Et quand les travailleurs, à peine la grève de huit heures par équipe passée, ont posé un nouveau préavis de grève pour le mardi 16 juin, la direction a rapidement cédé sur toutes les revendications, dans des négociations où une douzaine de travailleurs étaient présents et manifestaient bruyamment leur accord ou désaccord.

Areva a largement de quoi payer ces augmentations, et bien au-delà encore. Mais, encore une fois, ce mouvement a montré que la force des travailleurs, c'est la grève !

Correspondant LO

• Michelin – Clermont-Ferrand

En lutte contre la suppression de milliers d'emplois

Pendant que se tenait le Comité central d'entreprise, mercredi 24 juin, des centaines de travailleurs, dont ceux de Montceau-les-Mines, en Saône-et-Loire, ont manifesté devant le siège social, place des Carmes.

Une semaine plus tôt, c'est par la presse que les travailleurs ont appris l'existence d'un plan de suppression d'emplois. Comme d'habitude, les salariés sont les derniers mis au courant des mesures qui les touchent directement. Présenté cyniquement comme un « plan de sauvegarde de l'emploi », l'objectif de Michelin est de supprimer au moins 3 000 emplois.

Mercredi 24 juin, ce sont huit cars de Montceau-les-Mines, soit 400 salariés, qui ont rejoint les salariés clermontois rassemblés place des Carmes. Des élus et des représentants d'autres entreprises étaient également présents. Face au service d'ordre bloquant l'entrée, les œufs et les pétards ont volé. Le groupe Michelin, son PDG Rollier et les actionnaires ont largement été invectivés.

Michelin a de l'argent. Malgré la crise, les actionnaires se



Devant le siège de Michelin les travailleurs de Montceau, menacés de 477 licenciements.

partagent 145 millions d'euros et la direction vient d'annoncer qu'elle investit un milliard d'euros pour une usine en Inde. Il y a donc de quoi conserver les emplois et indemniser à 100 % les salariés mis en chômage partiel ou partant en préretraite.

En fin d'après-midi, les représentants syndicaux sont sortis du CCE les mains vides :

« Ils ne veulent rien entendre. C'est non pour tout. » Alors la colère est montée d'un cran avec des cris et des poings levés contre Rollier ; quelques panneaux de publicité du genre : « Michelin vous souhaite la bienvenue » en ont fait les frais !

La situation chez Michelin, comme dans d'autres entreprises, prouve qu'il est vital pour

les travailleurs de connaître à l'avance les plans et les décisions des actionnaires qui décident de leur sort.

Il faut que les travailleurs aient accès à la comptabilité des entreprises pour déjouer les mauvais coups préparés dans leur dos.

Correspondant LO

• Chantiers navals STX – Saint-Nazaire

La crise a bon dos

À STX (ex-Chantiers de l'Atlantique), la crise se fait sentir depuis de nombreux mois déjà. Annulation de commandes, incertitude sur l'avenir et des bateaux qui sont livrés les uns après les autres sans que de nouvelles commandes soient annoncées. Mais pour les patrons, la crise a du bon, ils profitent de l'inquiétude pesante qu'ils entretiennent en multipliant les rumeurs et les réunions de Comité d'entreprise.

Dans la sous-traitance, la pression est au maximum. Les intérimaires se retrouvent en fin de contrat et ceux qui restent croulent sous le travail. Les patrons anticipent et commencent à licencier les personnels en CDI sous n'importe quel prétexte, sans compter que de nombreux marchés sont repris par STX pour reclasser son personnel.

À STX, sous prétexte de « baisse de charge » et de « redéploiements internes », tout est permis ! Les conditions de travail sur les bateaux nous ramènent trente ans en arrière : pas d'ascenseur et c'est à dos d'homme et à pied que le matériel est acheminé sur les 19 ponts du bateau. L'instauration du travail en 2x8 (chose qui n'existait pas avant sur les bateaux) engendre la cohabita-

tion de métiers qui jusque-là, pour des questions de sécurité, était évitée (peintres et soudeurs par exemple).

La gestion du personnel se passe au jour le jour : on apprend le vendredi que l'on part lundi pour un mois de chômage, ou que l'on va travailler dans un autre secteur, ou que l'on change d'horaire et d'équipe.

Les entretiens préalables à sanctions se multiplient pour des motifs dérisoires – retards de quelques minutes ou « manque d'ardeur au travail » – alors que d'un autre côté il est de plus en plus difficile de trouver un bleu propre dans son casier le lundi, une place assise au self le midi, une douche propre à la fin de la journée, ou tout simplement du matériel pour travailler !



Le vide de l'aire de prémontage contribue à l'inquiétude pour l'avenir.

La cerise sur le gâteau, c'est quand même le « vaste programme » de formation qu'a mis en place la direction : sept longs jours de formation « Lean Navale » destinés à retarder l'arrivée du chômage partiel pour les 700 ouvriers des ateliers. Sept jours de formation à 1 200 000 euros, en grande partie financés par nos impôts.

La formation aurait pu être intéressante et utile pour ce prix-là ; au lieu de ça c'est un fatras de vieilles recettes de management. Pour être « Lean » il faut dire « bienvenue aux problèmes ! », il faut remplir des tableaux et répondre à des QCM niveau Télé Z pour déterminer si au travail on a une

attitude « ++ », « +- », « -+ » ou carrément « - ». Le tout est agrémenté de dessins et de personnages rappelant des règles de bon sens que la direction ferait bien de commencer par s'appliquer à elle-même.

Les travailleurs des Chantiers ne sont pas dupes, ils voient clair dans le jeu de la direction et ont prouvé dans un passé très récent qu'ils savaient se défendre. Il y a quelques jours ils ont d'ailleurs débrayé spontanément à une centaine pour manifester leur indignation face au licenciement d'un des leurs.

« Tout se paye un jour ! » a été la conclusion du débrayage.

Correspondant LO

• Europcar-France

Non aux suppressions de postes !

Europcar est un des trois plus importants groupes de location de véhicules au monde. Sa filiale française, Europcar France, emploie 1 400 salariés répartis entre le siège à Saint-Quentin-en-Yvelines, les agences de location, le centre de réservation à Nanterre et les centres de maintenance. À la veille des vacances d'été, la direction a annoncé 257 suppressions de postes, la fermeture du centre d'appels de Nanterre et de plusieurs agences. Tout cela sans compter les agences Europcar franchisées, dont les contrats ne seront pas renouvelés et qui risquent aussi de fermer.

Depuis le mois d'avril les salariés savaient qu'un plan se préparait. Mais c'est seulement le vendredi 19 juin que la direction les a informés de son contenu. En guise de compensation elle consent une misère. Ceux qui perdraient leur emploi auraient droit à quelques mois de salaire : entre trois et quinze mois selon leur ancienneté. De plus, l'organisation des départs volontaires ou des reclassements est telle que personne ne s'y retrouve, ni ceux qui veulent partir ni ceux qui veulent rester.

Pourtant, l'entreprise n'est pas en faillite, loin de là. Et ce n'est pas le travail qui manque, puisque la direction recrute des intérimaires. Au lieu de licencier, il faudrait au contraire embaucher. Et de toutes façons, en ces temps de crise où le chômage augmente partout, comment accepter des suppressions de postes ?

C'est pour dire non à tout cela que, mercredi 24 juin, une trentaine d'employés du siège ont participé au rassemblement appelé par la CGT. Ils ont rencontré ceux de Roissy qui s'étaient déplacés pour l'occasion, ont pris le temps de discuter, d'échanger les informations sur les différents services. Il faudrait bien sûr être plus nombreux pour se faire craindre de la direction. Mais ce n'est peut-être que partie remise : beaucoup de salariés partagent la même indignation.

Correspondant LO

• Rhodia Saint-Fons Chimie (Rhône)

Contre les projets de suppressions d'emplois

Les travailleurs maintiennent la pression

Depuis le 18 juin, le mouvement de débrayages s'est poursuivi sur le site de Saint-Fons Chimie : très suivi, à raison de deux heures de grève par équipe, il a commencé à poser des problèmes à la direction.

Dans un atelier, les deux heures de grève contre la suppression d'un poste de travail ont suffi à paralyser complètement la production, car celle-ci est très longue à redémarrer. Du coup, aucun produit n'est sorti de cet atelier durant plus de dix jours, et la pression de la hiérarchie augmentait : « Il n'y a plus de stocks », « On va perdre des clients », etc. Et pour cause : rien que le maintien de cet atelier à l'arrêt, mais prêt à redémarrer, nécessite 30 tonnes de vapeur par jour, ce qui coûte environ 20 000 euros par jour d'arrêt !

Dans les autres ateliers, les deux heures de grève ont un

impact moins fort, mais il y a tout de même plus de produits non conformes à recycler qu'en période normale.

Le mouvement s'est ainsi poursuivi avec une grande détermination, malgré les pressions de la direction, jusqu'au lundi 29 juin. En effet ce jour-là s'est réunie une commission paritaire du groupe Rhodia à Paris, où

étaient discutés les projets de suppressions d'emplois sur les différents sites Rhodia menacés (Valence, Belle-Étoile et Chimie à Saint-Fons, mais aussi Chalampé en Alsace et Melle dans les Deux-Sèvres).

Ce jour-là, plusieurs syndicats ont appelé à la grève sur tout le groupe Rhodia, et près de 200 travailleurs en grève des différentes usines de la région

lyonnaise se sont rassemblés devant l'usine de Saint-Fons Chimie. Le succès du rassemblement, au cours duquel les travailleurs des différents sites se sont retrouvés autour d'un barbecue convivial, a montré que ceux-ci ne sont pas prêts à laisser passer les mauvais coups de la direction.

Même si plusieurs secteurs ont décidé ensuite de sus-

pendre le mouvement, des débrayages devraient continuer dans les ateliers menacés de fermeture. Il y aura d'autres occasions pour ceux de Saint-Fons Chimie de se retrouver en juillet lors des prochains Comités d'entreprise, en attendant la fin des congés. Car il serait étonnant que la direction renonce à ces suppressions de postes, et tous s'attendent à devoir continuer la lutte.



Grève à Rhodia - Saint-Fons en avril de cette année.

Correspondant LO

• La Poste - Centre Financier de Bordeaux

DCC : Développement de la compétitivité des Centres ou... du combat commun ?

Comme dans tous les autres secteurs de La Poste, la direction des Services financiers prépare la future privatisation en rentabilisant encore plus certains services, qui n'ont plus rien à voir, depuis déjà bien longtemps, avec des activités de service public.

Avec la création de La Banque Postale au 1^{er} janvier 2006, La Poste s'est engagée dans une nouvelle vague de restructurations de ses services, pour supprimer des milliers d'emplois à l'échelle nationale. Tout cela dans le but de réaliser 25 à 30 % de gains de productivité. Ces réorganisations s'appellent des projets DCC : Développement de la Compétitivité des Centres, ce qui a au moins le mérite de la clarté. Sur les « Services Spécialisés », elle a découpé le territoire en quatre grandes régions, pour regrouper les activités sur un centre alors que jusque-là, chacun des 19 centres les traitait toutes.

Sur le grand Sud-Ouest, trois centres sont concernés : Limoges, Toulouse et Bordeaux. Les activités des « Opérations de Bourse » de Bordeaux et Toulouse sont transférées à Limoges, les « Successions » de Bordeaux et Limoges vont à Toulouse. Quant aux services « Gestion Entreprise » et « Gestion Crédit » de Toulouse et Limoges, elles viennent d'être transférées à Bordeaux.

Si la quantité de travail s'additionne, pour ce qui est des emplois le compte n'y est pas. Et si la garantie de reclassement dans son centre d'origine a été tenue par la direction nationale, à Bordeaux la direction veut revenir sur son engagement, arraché lors d'une grève précédente, de pouvoir garder ses horaires.

Au service « Gestion Entreprises », elle prétexte une qualité de service insuffisante au pôle téléphone. Au lieu de trois agents prévus de 8 h à 17 h, elle veut en rajouter trois autres et qui plus est, avec une permanence jusqu'à 18 h.

Pour ce faire, les agents désignés devront décaler leur horaire.

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, d'autant plus que ces trois agents seraient pris sur les autres pôles de ce même service, qui manquent aussi d'effectifs et qui ne peuvent fonctionner qu'avec l'aide permanente d'autres services et le renfort de CDD.

Cerise sur le gâteau, l'effectif global serait revu à la baisse pour passer de 47 emplois à 43 ou 45 maximum, alors que tout le monde sait que le manque de personnel génère de nombreux appels téléphoniques. Par ailleurs, la direction voulait imposer un tour de téléphone à la semaine alors que le personnel y va actuellement par demi-vacations. Réuni en assemblée générale le 4 juin, le personnel a donc voté le principe de la grève pour le 11 juin, en revendiquant un effectif d'environ 60 personnes (chiffre actuel des affectés, renforts et CDD), l'embauche des CDD et des renforts qui en

feraient la demande, le maintien des horaires et du tour téléphonique actuels.

Ce jour-là, sur le préavis déposé par les organisations syndicales CGT, SUD, FO, CFDT et UNSA, la totalité du personnel d'exécution affecté dans le service a fait grève. Cela faisait près de 50 personnes, avec une partie des aides des autres services venus renforcer le mouvement.

Pour l'instant, la direction a décidé de maintenir la date du 7 juillet pour le Comité technique paritaire qui devrait décider de cette réorganisation non seulement pour le service « Gestion Entreprises » mais aussi pour un autre service, le « Crédit Gestion » qui est attaqué de la même manière. Ce service demande à son tour un préavis de grève pour le 30 juin, avec les mêmes revendications sur les horaires, l'embauche des CDD et les effectifs. Et le 1^{er} juillet une rencontre de ces deux services est d'ores et déjà prévue pour envisager la suite.

Correspondant LO

• La Poste - Marseille

Y'a pas écrit « la porte » !

Pour protester contre le licenciement d'un guichetier, Yannick, du bureau de poste de La Plaine à Marseille, les postiers des bureaux de La Plaine et de la Canebière sont en grève depuis le 23 juin.

Voilà dix-sept ans que ce guichetier travaille à La Poste. Son supérieur lui ayant intimé l'ordre d'abandonner son travail pour aller courir boucher les trous du bureau des Réformés, en haut de la Canebière, il aurait rechigné... Et ce serait pour ce motif qu'il se voit jeter à la rue pour « refus d'obéissance ».

Distant de plusieurs centaines de mètres, le bureau de poste de La Plaine où travaille Yannick dépend de celui de la Canebière, et la direction ne cesse de demander aux agents de courir d'un bureau à l'autre.

Les postiers de ces bureaux ont donc fait grève. Ils ont fait signer des pétitions contre le licenciement de leur collègue, pour sa réintégration et contre la politique de suppressions de postes. Son ancien chef d'établissement est même venu témoigner en sa faveur lors du conseil de discipline.

Les postiers qui manifestaient en haut de la Canebière avec panneaux, tracts et drapeaux ont eu un large soutien : celui de tous les usagers de La Poste, qui savent qu'ils attendent, parfois jusqu'à une heure trente, devant les guichets ouverts, du fait du manque de personnel.

Correspondant LO

Le 4 juillet, aux côtés des travailleurs de Continental pour exiger l'arrêt des poursuites judiciaires

Samedi 4 juillet à partir de 12 h 30, l'intersyndicale de Continental-Clairoix et le Comité de lutte appellent à un rassemblement au parc de la mairie de Margny-lès-Compiègne pour exiger l'arrêt des poursuites judiciaires et la relaxe des sept travailleurs de l'usine poursuivis pour fait de manifestation dans le cours de leur lutte. Un grand meeting est prévu à 16 h 30. Il sera précédé et suivi par la participation d'artistes qui se produiront en soutien à ce rassemblement militant et festif.

Les sept salariés convoqués devant le tribunal de Com-

piègne le 17 juillet sont poursuivis pour la manifestation à la sous-préfecture le 21 avril.

Jeudi 25 juin, le gouvernement paraphait, aux côtés de Continental AG et des représentants du personnel, l'accord final qui reprend les revendications pour lesquelles le personnel s'est battu pendant près de quatre mois.

Les 1 120 travailleurs de Continental s'étaient juré de rester solidaires jusqu'au bout pour garantir les droits de tous, en ne laissant personne sur le bord du chemin. La mobilisation s'est maintenue aussi forte pour demander l'arrêt des poursuites judiciaires et la relaxe de leurs sept camarades.

Mercredi 24 juin, ce sont

plus de 800 travailleurs de Continental qui ont manifesté à Paris, de la gare du Nord aux abords du ministère de la Justice. L'appel à les soutenir, adressé aux dirigeants des confédérations syndicales et des partis politiques, n'a reçu un retour que des partis de gauche. Pour le PCF Marie-George Buffet avait fait part de son soutien. Pour Lutte Ouvrière, le message de notre camarade Nathalie Arthaud, retenue à Lyon, a été lu devant les manifestants. Pour le NPA, Olivier Besancenot a pris la parole, de même que Claude Bartolone pour le Parti Socialiste.

Vendredi 26 juin, plus de 850 travailleurs étaient encore rassemblés devant l'usine et ont

décidé de se mobiliser pour réussir le rassemblement du 4 juillet à Margny-lès-Compiègne, auquel Nathalie Arthaud et Olivier Besancenot ont déjà confirmé leur participation.

Les poursuites judiciaires contre les sept de Continental ont quelque chose d'indécrottable. Pour arriver à la fermeture de l'usine de Clairoix, les patrons de Continental ont commis des délits graves et répétés, que les représentants du gouvernement ont reconnus comme tels. Tout cela va entraîner la ruine économique partielle de toute une région. Non seulement l'État n'a entamé aucune poursuite contre ces dirigeants délinquants, mais il les a récompensés de leurs méfaits en leur attribuant 20 millions d'euros de fonds publics. Alors comment

Continental Solidarité

samedi 4 juillet

parc de la mairie

Margny-lès-Compiègne

Fête et rassemblement

→ Pour l'arrêt des poursuites judiciaires

contre les 7 salariés de Continental

→ Pour les libertés ouvrières

À partir de 12 h 30: restauration, musique, artistes et spectacles

À 16 h 30:

grand meeting de soutien aux 7 de Continental

Et puis la Fête et le spectacle continuent jusqu'au soir...

• Continental - Toulouse

La grève impose une augmentation

Environ 900 salariés des sites Continental de Midi-Pyrénées (Toulouse, Foix et Boussens) se sont mis en grève mardi 16 juin pour l'augmentation de leurs salaires.

La direction proposait au départ royalement 30 euros pour tous les non-cadres et 40 pour les cadres. Réunis en assemblée générale mardi 16 juin, environ 450 salariés de Toulouse, dont presque toute la fabrication, ont voté la grève et la revendication de 90 euros

pour tous.

Le lendemain, c'étaient les salariés des sites de Foix (environ 350 salariés, essentiellement la fabrication) et de Boussens (environ 100 salariés) qui se mettaient en grève à leur tour.

La direction a alors entamé une négociation-marathon, disant un jour qu'elle était allée jusqu'au bout de ce qu'elle pouvait donner, puis revenant le lendemain avec une proposition un peu diffé-

rente. Au bout de trois jours de grève, elle a fini par concéder 65 euros pour les non-cadres, et 75 pour les cadres.

Les unes après les autres, les équipes de Foix, puis de Boussens et Toulouse ont décidé d'arrêter leur mouvement sur cette base, ayant obtenu en tout cas plus que ce qu'accordait la direction au début. Et c'est bel et bien à leur grève qu'ils le doivent, et à rien d'autre.

Correspondant LO

• Altis - Corbeil-Essonnes (Essonne)

Fin de la grève : la direction lâche du lest, mais on est loin du compte !

Les salariés d'Altis viennent de suspendre leur mouvement de grève après sept jours d'arrêt total de la production et de blocage des portes. Sept jours de grève, c'est une grande première pour cette entreprise habituée à régler les conflits par consensus syndical. Il faut dire que la direction a été provocante en annonçant 400 licenciements avec des conditions d'indemnisation quasiment au minimum légal, alors qu'elle a fait des millions d'euros de profits, qu'elle en a empoché autant sous forme de subventions de la part de l'État, du Conseil général, etc.

Le mouvement de grève a permis d'améliorer de façon

notable les conditions de départ des salariés, même si celles-ci ne sont pas au niveau de ce que la direction avait dû céder en 2007. Cependant, la grève a contraint la direction à lâcher des indemnités plus conséquentes qu'elle n'entendait en accorder au départ. Mais cela est bien peu au regard des sommes encaissées par les actionnaires ces dernières années. Le groupe a de l'argent et il aurait pu déboursier bien plus ! C'est ce que pensent nombre de salariés. Et cela n'est pas un hasard si, lors du vote, près de la moitié des présents ont voté pour la continuation du mouvement.

Une partie des organisations

syndicales étaient pour « suspendre le mouvement » et pour la reprise du travail et ont fait pression dans ce sens. Prétendant le refus d'afficher ses divergences internes, l'intersyndicale a organisé un vote à bulletin secret tout en empêchant un salarié favorable à la grève de s'exprimer publiquement ! Résultat : la reprise a été votée à quelques voix près.

Mais tous les grévistes ont conscience que les améliorations ont été obtenues grâce à leur détermination et à leur mouvement. Espérons que cela serve de répétition pour les futures luttes.

Correspondant LO

• Papeterie Étienne - Arles (Bouches-du-Rhône)

Paroles de patrons = chiffons de papier

Mardi 23 juin le directeur de la branche emballage du groupe International Paper, premier groupe mondial du papier, annonçait au Comité d'établissement sa décision de fermer l'usine des papeteries Étienne d'Arles en novembre.

Actuellement 109 travailleurs y fabriquent du papier et du carton d'emballage à partir de papiers recyclés. Outre les 109 licenciements dans l'usine elle-même, cette fermeture aurait des conséquences pour les travailleurs des entreprises qui fournissent les papiers recyclés.

La direction évoque une crise mondiale de surproduction, au nom de quoi elle a déjà fait accepter aux travailleurs trois périodes de chômage partiel, dont une semaine en avril et une semaine en mai. Ceci ne

oser s'acharner contre sept ouvrières et ouvriers à qui on reproche des brouilles ?

En tous les cas, samedi 4 juillet s'affirmera à Margny-lès-Compiègne la solidarité des travailleurs, conscients que toucher à l'un, toucher à sept, c'est s'attaquer à tous, à ceux de Continental comme à tous les autres.

Correspondant LO

l'empêchait pas de leur demander des efforts de productivité, puisqu'en mai tous les records de production ont été battus. La direction explique maintenant que les cartons ondulés sortant des deux machines d'Arles ne correspondent pas au marché actuel.

L'usine avait fait 7 millions d'euros de bénéfices en 2007. Quant au groupe International Paper, un géant qui emploie 61 500 salariés dans plus de vingt pays du monde, il a réalisé 57 millions de dollars de bénéfices au premier trimestre 2009.

Il y a bien là de quoi verser aux travailleurs concernés un salaire complet jusqu'à leur retraite. On peut penser que les actionnaires d'International Paper n'en seraient même pas affectés.

Correspondant LO

• Italie

L'accident ferroviaire de Viareggio L'enfer des privatisations

L'article suivant nous est adressé par nos camarades de *L'Internazionale* (Italie) à la suite de l'accident qui s'est produit dans la ville de Viareggio, sur la côte toscane.

Les habitants de Viareggio se souviendront longtemps de la nuit du 29 au 30 juin. Ils s'en souviendront comme on se souvient des tremblements de terre ou, pour ceux qui ont vécu l'époque, des bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

À 23 h 48 un des wagons d'un train de marchandises, traversant la gare à 90 km à l'heure soit dix de moins que ce qui est prévu, déraile. Les machinistes s'en aperçoivent et actionnent le frein d'urgence. Le train se coupe à la hauteur de la locomotive, qui poursuit sa route pendant quelques centaines de mètres. Le wagon s'incline et entraîne quatre autres hors des rails. Il s'agit de wagons citernes transportant du gaz GPL. De l'un de ceux-ci le gaz comprimé s'échappe, devenant un monstrueux instrument de mort. Toute la zone voisine devient un enfer enflammé. Les habitations, les voitures, les passants, sont entourés par les flammes. L'incendie, visible de loin,

s'élève à des centaines de mètres. Le bilan de la tragédie, deux jours après, est de 16 morts, 36 blessés dont 14 très graves. Parmi les morts on compte quatre enfants.

Quelle est la cause de ce désastre ? Le communiqué du groupe FS (Ferrovie dello Stato, qui coiffe les chemins de fer italiens - NdT) parle de la rupture d'un axe de roue du wagon sorti le premier des rails. Il précise aussi que le wagon en question n'est pas sa propriété, commençant ainsi le jeu du rejet des responsabilités qui continuera les jours suivants. Mais dans le communiqué de l'entreprise il y a déjà une partie de la réponse que les cheminots connaissent bien. La privatisation et l'éclatement du système ferroviaire, déjà très avancés, entraînent l'existence d'une multitude de centres de décision et d'intervention dont chacun répond à ses propres logiques d'entreprise, affaiblissant le caractère unitaire de l'organisation du

transport sur rails. Dans chacun de ces centres, de différentes façons et à différents degrés, ce qui prime est la logique de l'économie des ressources utilisées, du profit maximum à atteindre, de l'obtention d'objectifs de productivité réels ou inventés. Ainsi, jour après jour, la grande machine du transport ferroviaire qui, au cours de décennies, avait développé sa propre cohérence technique, réussissant à harmoniser des activités très différentes entre elles, se transforme en un non-système anarchique dont le danger social commence tout juste à se manifester.

Dans ce processus de régression, la suppression d'emplois occupe un rôle central. Le désastre de Viareggio s'est produit au moment où le groupe FS, avec la complicité des syndicats « les plus représentatifs », cherche à introduire le système « à un seul agent » c'est-à-dire à un seul machiniste en cabine de conduite, sans personne à côté de lui, même pas le chef de train. Les conditions techniques pour justifier ce système de conduite des trains en toute sécurité sont absentes, comme l'ont fait juste-

ment remarquer les délégués de l'assemblée nationale des cheminots (constituée par des militants syndicaux cheminots - NdT). De même, les conditions pour porter de 6 à 8 le nombre de voitures qu'un seul chef de train peut accompagner dans le transport régional n'existent pas. Mais ces changements, qui exposent les cheminots et les voyageurs à de nouveaux risques, ont été signés par les trois syndicats CGIL-CISL-UIL en mai dernier, entre autres sans même un semblant de consultation et sous la pression disciplinaire de la hiérarchie de l'entreprise contre les machinistes et les chefs de train qui s'y opposent, soutenus par des syndicats autonomes et de base.

Quand Berlusconi est venu faire son show à Viareggio pour « prendre en main la situation », il a été sifflé par les habitants de la petite ville. Mais les cheminots au fond, y ajouteraient bien des sifflements à l'adresse du secrétaire de la CGIL Epifani, qui a parlé de « catastrophe annoncée » comme si les sommets de son syndicat et des autres n'avaient pas, et ne continuaient pas à

avoir des responsabilités très lourdes dans la situation où se trouvent aujourd'hui les chemins de fer italiens.

Parmi ceux qui n'ont pas baissé la tête et n'attendent pas des tragédies comme celle de Viareggio pour lutter pour la sécurité du système ferroviaire, il faut rappeler le cas de Dante De Angelis, machiniste et représentant des travailleurs pour la sécurité (RLS) que la direction a voulu licencier justement pour son activité de dénonciation. Une dénonciation mille fois confirmée par les faits.

Ces faits ne sont pas une exagération propagandiste. Dans la seule région de Toscane, en quelques semaines, la rupture d'un axe de roues a été la cause de déraillements de trains de marchandises à Prato et à la gare de Pise - San Rossore, par chance sans conséquence sur les personnes. Par chance justement, mais la chance ne peut être le présupposé d'un système de transport ferroviaire.

Correspondance
L'Internazionale

• Le G8 à l'Aquila

Cirque médiatique, et oubli des sinistrés du tremblement de terre

Le sommet du G8 se tiendra en Italie du 8 au 10 juillet, à l'Aquila, ville des Abruzzes ravagée par un tremblement de terre en avril dernier. Ainsi en a décidé le gouvernement Berlusconi « en solidarité » avec les réfugiés victimes du séisme.

Cela leur fera-t-il chaud au cœur de savoir que le seul bâtiment public – la caserne de l'école de gendarmerie financière – qui a résisté car construit, lui, sur des normes antisismiques, va recevoir les chefs d'État des pays les plus riches du monde, accompagnés de quelques centaines de collaborateurs ? Les sinistrés ressentiront-ils cette « solidarité » qui va coûter 50 millions d'euros d'aménagement de la caserne en question ? Sans compter un certain nombre d'autres millions pour la protection de tous ces présidents.

Les responsables des services de sécurité sont en effet sur les dents, en particulier ceux des États-Unis. La caserne est proche de la faille sismique et les scientifiques sont, paraît-il, aux aguets. Le gouvernement italien a mobilisé tous les moyens d'évacuation, dont des hélicop-

tères, au cas où les secousses, qui n'ont pas cessé depuis trois mois et ont même atteint un pic lundi 22 juin, se révéleraient encore plus sérieuses. Et pour ce qui est des mesures de sécurité purement policières, le nécessaire a été fait : les accords de Schengen sont suspendus du 28 juin au 15 juillet, la liberté de circulation ayant, encore plus que d'ordinaire, atteint ses limites ; les contrôles d'identité seront renforcés dans les ports et les aéroports et au moins 15 000 policiers sont mobilisés.

Pendant ce temps, les 50 000 sinistrés, victimes du séisme, sont toujours dans des tentes où, après le froid, la chaleur les accable. Après avoir été victimes de constructions faites au mépris des normes antisismiques, ils attendent la reconstruction. Ce n'est pas l'opération publicitaire de Berlusconi qui

peut les rassurer. Les exemples de précédents tremblements de terre sont là pour prouver qu'après la catastrophe sismique, les affairistes en tout genre accourent : cabinets d'experts et rois du béton, plus ou moins entre les mains des différentes mafias, sicilienne, napolitaine, calabraise... et gouverne-

mentale, tous à l'affût des marchés intéressants mais pas du tout pressés de reloger la majorité de la population. C'est ainsi que bien des sinistrés de précédents séismes survivent encore dans des logements de fortune.

Alors, au-delà du cirque du G8, les sinistrés de l'Aquila ont toutes les raisons de craindre

que le provisoire des tentes où ils sont relogés ait tendance à se prolonger tandis que tout se conjuguera pour les faire retomber dans l'oubli médiatique et sous la coupe de promoteurs aussi peu scrupuleux que ceux qu'ils ont connus avant le tremblement de terre.

Sylvie MARÉCHAL

• Iran

Nokia – Siemens à l'aide de la dictature

Une information diffusée par le *Wall Street Journal* accuse l'entreprise Nokia Siemens Networks de fournir à l'Iran un système de contrôle de son trafic internet et téléphonique, système qui permet de connaître de façon centralisée le contenu des communications et aussi de les bloquer. Cette entreprise d'équipements de télécommunications a publié un démenti, mais des journalistes ne le trouvent pas

convaincant.

Il est vrai que la même question avait été soulevée pour la Chine, où il était avéré que des sociétés comme Google, Yahoo et Microsoft avaient suivi les demandes du régime pour l'aider à censurer les communications.

Les dirigeants occidentaux font de belles déclarations sur les libertés bafouées en Chine ou en Iran, mais ne font rien pour empêcher des sociétés

occidentales qui travaillent avec ces régimes de répondre à leurs demandes. Liberté du commerce oblige, sans doute.

Mais comment s'étonner de cette hypocrisie quand on sait que de tels systèmes de surveillance des communications internet ou téléphoniques existent bel et bien, et sont même légalisés, dans les pays dits démocratiques.

Jean MASSARDIER